

Hockey

4
5

page 53



Football
Les Alouettes encore en vie?
page 58



Économie
Un mois crucial pour le commerce au détail
page C1



Le cybermalaise à la portée de tous!
page A14

Le maire Pierre Bourque donne un coup de balai

ANDRÉ NOËL

Le maire Pierre Bourque a expulsé, hier, les deux membres les plus influents et les plus expérimentés du comité exécutif de la Ville de Montréal, sorte de Conseil des ministres à l'échelon municipal.

Sans jamais clairement le dire, M. Bourque a laissé entendre que MM. Sammy Forcillo et Pierre Goyer avaient manqué de loyauté à son égard. « Il n'y avait pas assez de solidarité », a-t-il déclaré en conférence de presse, ponctuant son discours de toussotements.

« Comme maire de Montréal, j'ai l'obligation, dans la direction de cette ville, d'assurer une loyauté, une solidarité, un esprit d'équipe. Et c'est essentiellement cette cohésion qui a manqué. C'est la raison pour laquelle des changements ont été effectués. »

M. Forcillo était vice-président du comité exécutif et responsable des finances. C'est lui qui préparait les budgets de la Ville. Sa fonction sera dorénavant assumée par Johanne Lorrain, déjà membre du comité exécutif mais très peu connue.

Voir **LE MAIRE** en A2

■ Voir autre texte, page A3



PHOTO REMI LEMÉE. La Presse

Le maire Pierre Bourque a présenté hier les conseillers qui remplacent Sammy Forcillo et Pierre Goyer au comité exécutif. Il s'agit, de gauche à droite, de Johanne Lorrain, déjà membre du comité, et de Colette Saint-Martin et Paolo Tamburello, deux conseillers peu expérimentés.



Explosion à Tel-Aviv

Deux bombes dissimulées dans des poubelles ont explosé hier soir à quelques minutes d'intervalle dans un quartier chaud de Tel-Aviv, blessant au moins 13 personnes. Le premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré qu'il s'agissait « presque sans aucun doute d'un attentat terroriste » palestinien, et non d'un simple acte criminel dans ce quartier de l'ancienne gare routière tenu pour mal famé. Au moment de l'explosion, M. Netanyahu se trouvait à un kilomètre de là, au ministère de la Défense, précisément pour une nouvelle réunion avec le médiateur des États-Unis Dennis Ross.

Voir **LES INFORMATIONS**, page A12

Le coroner ouvre une enquête sur les suicides de Coaticook

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le suicide en série de quatre adolescents inscrits à la même école de Coaticook est si alarmant que le Bureau du coroner a décidé d'entreprendre une enquête.

Trois garçons et une fille âgés de 13 à 16 ans se sont donné la mort entre le 15 novembre et le 7 janvier, ébranlant ainsi toute leur communauté.

Pour mieux comprendre les causes de ces décès, et pour éviter qu'ils se multiplient, le docteur Roger C. Michaud, coroner permanent de Montréal, et le docteur Pierre Gagné, coroner et psychiatre de Sherbrooke, procéderont à des « autopsies psychologiques » en rencontrant les proches des jeunes victimes et en fouillant leur passé. Ils tenteront ainsi de reconstituer les pensées, le style de vie et les sentiments qu'elles en-

tretenaient quelques semaines avant de s'enlever la vie.

« Autant de suicides dans un milieu aussi limité géographiquement, je n'ai jamais vu ça, a dit le Dr Gagné, qui a déjà mené une vaste étude sur le sujet. D'habitude, il y en a quatre au cours de toute une année dans toute la région de l'Estrie. Il faut absolument comprendre pourquoi à Coaticook, dans une seule école, le phénomène a pris une telle ampleur. Surtout que les gens ont été rendus fragiles par les événements et qu'il faut éviter que les choses empirent. »

Peut-on parler d'effet d'entraînement? « Chose cer-

Voir **LE CORONER** en A2

■ Voir autre texte, page A4

Tuberculose: le nouveau régime d'assurance coûte plus cher à Québec

CAROLE THIBAUDEAU

« Il coûte plus cher à court terme au gouvernement du Québec d'appliquer les règles de l'assurance-médicaments que de fournir gratuitement les médicaments anti-tuberculose aux prestataires de l'aide sociale, via les pharmacies d'hôpitaux. C'est une véritable aberration », affirme le docteur Richard Menzies, directeur de la clinique de tuberculose à l'Institut thoracique de Montréal.

Ce n'est cependant pas l'avis de la sous-ministre adjointe (planification et évaluation), de la Santé et des Services sociaux du Québec, Mme Sylvie Dillard, qui estime que la santé publique sera protégée même avec le nouveau régime.

Les bénéfices du traitement gra-

tuit de la tuberculose pour la santé publique sont universellement reconnus.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union internationale contre la tuberculose et les maladies respiratoires ont une position radicale en faveur du traitement gratuit, étant donné le caractère très contagieux de la maladie.

Une personne tuberculeuse transmet en moyenne la maladie à dix autres personnes.

Les médecins sont formels: quand on regarde ce qui se passe dans d'autres sociétés, notamment aux États-Unis et en Chine, il est clair que la difficulté d'accès aux médicaments se solde par des épidémies, ainsi que l'apparition de dangereuses

variétés résistantes aux antibiotiques, deux conséquences de non-fidélité au traitement.

Mais outre ces considérations à moyen terme, le Dr Menzies démontre, chiffres à l'appui, que la gratuité est rentable également à court terme.

Il prend pour exemple un traitement de type régulier (bactérie non résistante). Ce traitement dure six mois en tout, quatre mois avec quatre médicaments (isotamine, rifampin, pyrazinamide et éthambutole) et deux mois avec deux médicaments (isotamine et rifampin). Selon les prix avancés hier par une pharmacie privée (Pharmaprix), le traitement pour trois mois revient à 573 \$.

Voir **TUBERCULOSE** en A2

INDEX

Pages annonces
Index B10
Immobilier B10 et B11
Marchandises B11
Emplois C9 et C10
Automobile C10 et C12

affaires C3
Arts et spectacles B4 à B9
ciné-horaire B7
télé-horaire B4
Bandes dessinées C9
Bridge C12
Décès C11
Economie C1 à C8
Êtes-vous observateur? B10
Feuilleton C10

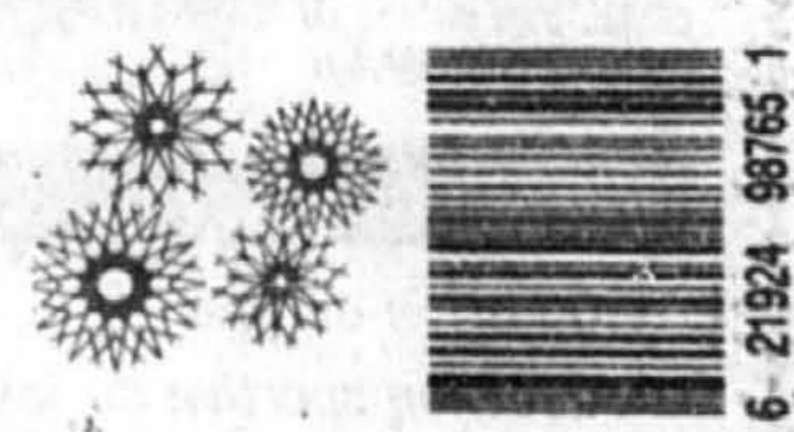
Horoscope B11
Informatique A14
Le monde A10 et A11
Loteries A2 et A7
Mots croisés B11 et S10
Mot mystère C10
Opinions B3
Politique B1
Tabloïd Sports
Pierre Ladouceur S5

ÉDITORIAL

La purge au sommet
- Agnès Gruda
page B2

MÉTÉO

Neige, plutôt faible en après-midi
Max. -4, min. -10
Cahier Sports, page 16



6-21924-98765-1

Suites de la une

On a fêté Le maire Bourque donne un coup de balai à bord!

LE MAIRE / Suite de la page A1

M. Goyer était leader de la majorité au conseil municipal. Il supervisait les services d'urbanisme, de permis et d'inspection ainsi que les consultations. Il est remplacé par Colette Saint-Martin, qui accède au comité exécutif avec Paolo Tamburlo. Il s'agit de deux conseillers sans grande expérience.

L'annonce de M. Bourque survient alors que le directeur général des élections, Pierre-F. Côté, s'apprête à rendre public un nouveau

rapport d'enquête sur des allégations de fraude visant le parti du maire, Vision Montréal. M. Côté enquête plus spécifiquement sur l'implication de M. Bourque, mais aussi sur d'importantes contributions illégales faites par des compagnies qui espéraient obtenir des contrats de la Ville. Son rapport est attendu d'ici une semaine ou deux.

En public, MM. Goyer et Forcillo se sont toujours montrés loyaux envers M. Bourque. Mais en privé, ils auraient exprimé leur manque de confiance dans la capacité du maire de diriger la Ville, surtout

depuis le lancement de la dernière enquête du directeur général des élections. En décembre, M. Goyer avait rencontré Jean-Roch Boivin, au bureau du premier ministre Lucien Bouchard, et discuté avec lui des actions qui devraient être prises si le directeur général des élections portait des accusations contre M. Bourque. De son côté, M. Forcillo n'avait guère pris de perdre du pouvoir au profit de la présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan. Le dernier budget montre qu'il avait perdu la supervision du bureau du contrôleur de la Ville,

un poste-clé. Il avait alors mis en doute la crédibilité de Mme Eloyan.

Tant M. Goyer que M. Forcillo avaient joué un rôle important dans l'élection de M. Bourque à la mairie en 1994. M. Forcillo avait beaucoup de poids dans la machine de l'ancien Parti civique, qui s'est mise au service de Vision Montréal. M. Goyer, lui, apportait une caution social-démocrate à M. Bourque: sa présence à ses côtés a convaincu d'anciens électeurs du Rassemblement des citoyens de Montréal de voter pour Vision Montréal.

ON A FÊTÉ / Suite de la page A1

semble être la façon la plus facile de procéder. Le Québec serait prêt à négocier les modalités, a indiqué plus tôt cette semaine le président du Conseil du Trésor, Marcel Massé.

Carnet de voyage

L'idée de faire monter les gens d'affaires à bord du même appareil que les politiciens et les journalistes, plutôt que de leur réserver un autre appareil, a été géniale de l'avis de tous. Il fallait voir la scène de fête qui régnait à bord de l'avion, les cartes de visite qui changeaient de mains, sans parler de la distribution généreuse des pins de la mairesse de Winnipeg. On se serait cru à bord d'un vol noté sur Acapulco. Après cinq heures d'un vol qui en aura duré dix, il ne restait plus de vin rouge à bord. Il faut dire que le rouge était français et que le blanc nous venait des vignobles de la Colombie-Britannique. Même la bière Canadian s'envolait comme des petits pains. La congestion dans les allées rappelait une autoroute en pleine heure de pointe. Presque personne n'a fermé l'oeil.

« C'est une très belle expérience. Je souhaite à tous les gens d'affaires de participer à une telle mission », a déclaré M. Jean Fournier, président d'Arbo Service, une entreprise de Trois-Rivières qui fait dans l'entretien des arbres, précisément le long des corridors de transport des sociétés d'énergie. M. Fournier, dont le but était de « rencontrer des gens dans l'avion », était épuisé à l'arrivée mais fort ravi d'avoir établi tant de contacts. « Les anglophones, les francophones, tous se donnaient des tapes dans le dos... les affaires unissent tout le monde », a-t-il conclu.

Le coroner ouvre une enquête sur les suicides de Coaticook

LE CORONER / Suite de la page A1

taine, une personne ne se suicide pas en parfait état de santé mentale, précise d'emblée le Dr Gagné. Le suicide de quelqu'un d'autre ne peut pas induire des pensées suicidaires chez une personne qui ne vit pas déjà une situation de souffrance intense. D'un autre côté, le taux de suicide augmente depuis qu'on en parle davantage. Peut-être que l'enquête va nous permettre de découvrir qu'il vaudrait mieux garder ces choses secrètes comme avant.

Quoi qu'il en soit, le psychiatre prévient qu'il faut être particulièrement vigilants avec les adolescents, puisque leur détresse s'aggrave parfois à la vitesse de l'éclair.

À ce titre, le cas des jeunes de

Coaticook semble éloquent. Selon François Houle, porte-parole du Bureau du coroner, la majorité d'entre eux ont opté pour la pendaison. Or, il s'agit d'une méthode « qui ne laisse aucun doute sur l'intention », remarque le Dr Gagné.

Leur motif reste cependant mystérieux. Les victimes ne se fréquentaient pas et leurs lettres ne laissent pas croire qu'elles soient convenues de s'enlever la vie. « On n'assiste pas à un culte commun comme dans le cas des jeunes qui se suicidaient pour imiter le chanteur (Kurt Cobain) », analyse le Dr Gagné.

Son étude de 355 dossiers d'adolescents, morts volontairement entre 1989 et 1992, révèle qu'une majorité d'entre eux souffraient de

troubles affectifs, mais qu'un très petit nombre avait consulté un psychologue ou un médecin.

Plus de la moitié des victimes étaient aux études ou au travail. Elles s'étaient généralement tuées de façon violente (par pendaison ou au moyen d'une arme à feu) et elles étaient surtout de sexe masculin. En 1995, 77 garçons âgés de 15 à 19 ans s'enlevaient la vie, contre 17 filles.

L'enquête menée à Coaticook devrait durer plusieurs semaines. Joint hier, le Dr Michaud a mentionné qu'il analyserait tous les dossiers de l'école depuis 1994. Quant au directeur de la polyvalente La Frontalière, « il s'est déclaré très heureux de cette initiative », a précisé le porte-parole du Bureau du coroner.

Tuberculose: le nouveau régime d'assurance coûte plus cher à Québec

TUBERCULOSE / Suite de la page A1

Suivant le régime de l'assurance-médicaments, le bénéficiaire de l'aide sociale ne paiera pas plus de 50 \$ par trois mois, explique le stagiaire Frédéric Beaulac, chez le Pharmacoprix Marcel Fortier. La note refilée au gouvernement s'élève donc à 523 \$ (573 \$ moins 50 \$).

Dans une pharmacie d'hôpital comme celle de l'Institut thoracique, un traitement identique pour trois mois revient à 168 \$.

Suivant ce raisonnement, le traitement gratuit pour le patient coûte 168 \$ au gouvernement, alors que

le même traitement lui coûte 523 \$ suivant le régime actuel, pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces derniers comptent pour 36 % des tuberculeux malades et 46 % des cas de prévention (infectés mais non malades), à l'Institut thoracique, suivant une révision des dossiers des patients effectuée par le Dr Menzies.

Jointe par La Presse hier au téléphone, Mme Sylvie Dillard, soutient que la tuberculose peut tout de même être bien gérée et bien contrôlée dans le régime actuel.

« Rien n'empêche les pharmacies privées de mettre en commun leurs achats et d'être ainsi en mesure

d'offrir des prix plus bas à leur clientèle », dit-elle.

De plus, la sous-ministre adjointe affirme que devant le caractère particulièrement contagieux de la tuberculose, il n'est pas exclu que dans l'avenir le ministère en vienne à traiter gratuitement la tuberculose par l'intermédiaire d'une autre structure que l'assurance-médicaments.

« La division de santé publique pourrait mettre sur pied un programme de traitement obligatoire et gratuit de la tuberculose, un peu comme on procède gratuitement à des vaccinations en masse en cas d'épidémie de méningite, par exemple », explique-t-elle.

Summerside aura enfin son école

Presse Canadienne SUMMERSIDE, I.-P.-E.

Les parents francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ont gagné leur bataille contre le gouvernement de la province en invoquant la Charte des droits pour obtenir une école offrant l'enseignement en français.

La Cour suprême de cette province a décidé que le gouvernement devait ouvrir une école francophone dans la région de Summerside, où les parents tentent depuis trois ans d'avoir leur propre école.

À l'heure actuelle, leurs enfants sont transportés en autobus jusqu'à Évangeline, un trajet de plus de 20 minutes. Le juge Armand Desroses s'est dit d'accord avec le point de vue des parents, selon lesquels le long trajet en autobus enfreignait les droits à l'enseignement en français accordés par la Charte.

Selon l'avocat Rob McConnell, le jugement pourrait établir un précédent pour les groupes de francophones de certaines provinces comme le Manitoba, qui tentent également d'avoir plus d'écoles francophones.

LE BEST-SELLER
des best-sellers

le cahier
Livres
chaque dimanche dans
La Presse

Pour **FAIRE LE POINT**
sur l'actualité

lisez le cahier
Plus
chaque samedi dans
La Presse

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Les petites annonces : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détailants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Les petites annonces : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Liée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.

Code du jour
2-5

Vendredi, 10 janvier 1997

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : **802**
à quatre chiffres : **5922**

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants:

■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h;

■ à Repentigny: les cols bleus, hôtel de ville, 435, boul. Iberville, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 350 donneurs;

■ à Saint-Jacques-de-Montcalm: les pompiers de Saint-Jacques, Saint-Liguorie, Saint-Alexis et Sainte-Marie-Salomé, gymnase de l'école Saint-Louis-de-France, 4, rue du Collège, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 200 donneurs;

■ à Boisbriand: club Lions, sous-sol de l'église Notre-Dame-de-Fatima, 305, chemin de la Grande-Côte, de 14 h 30 à 20 h 30. Objectif: 125 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Le Canada anglais et Brian Mulroney

■ Non seulement Brian Mulroney n'a-t-il jamais eu de lune de miel au Canada anglais, mais le *Mulroney Bashing* demeure l'un des sports les plus populaires dans le Rest of Canada. Demain, dans le cahier Plus de La Presse, Gérald LeBlanc, profitant des rebondissements de l'affaire Airbus, explique ce que recèle cette mystérieuse et viscérale animosité que l'on porte à l'ancien premier ministre Mulroney.

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333; au son de la voix, faites le 1.

Les automobilistes vont encore passer à la caisse afin de financer l'entretien et le développement des routes de la province. Le gouvernement a-t-il trop souvent recours au principe de l'utilisateur-payeur?

Êtes-vous d'accord avec le gouvernement Bouchard au sujet de la nécessité de créer une « Grande Bibliothèque »?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 33 %
Non: 67 %

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone**.

Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

Questions du jour 285.7333

- Question du jour 1
- Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343

- Claude Picher 8204
- Réjean Tremblay 8205
- Pierre Foglia 8206
- Claude Masson 8207
- Nathalie Petrowski 8208
- Michel Girard 8209
- Alain Dubuc 8210
- Michel Blanchard 8211
- Louise Cousineau 8212

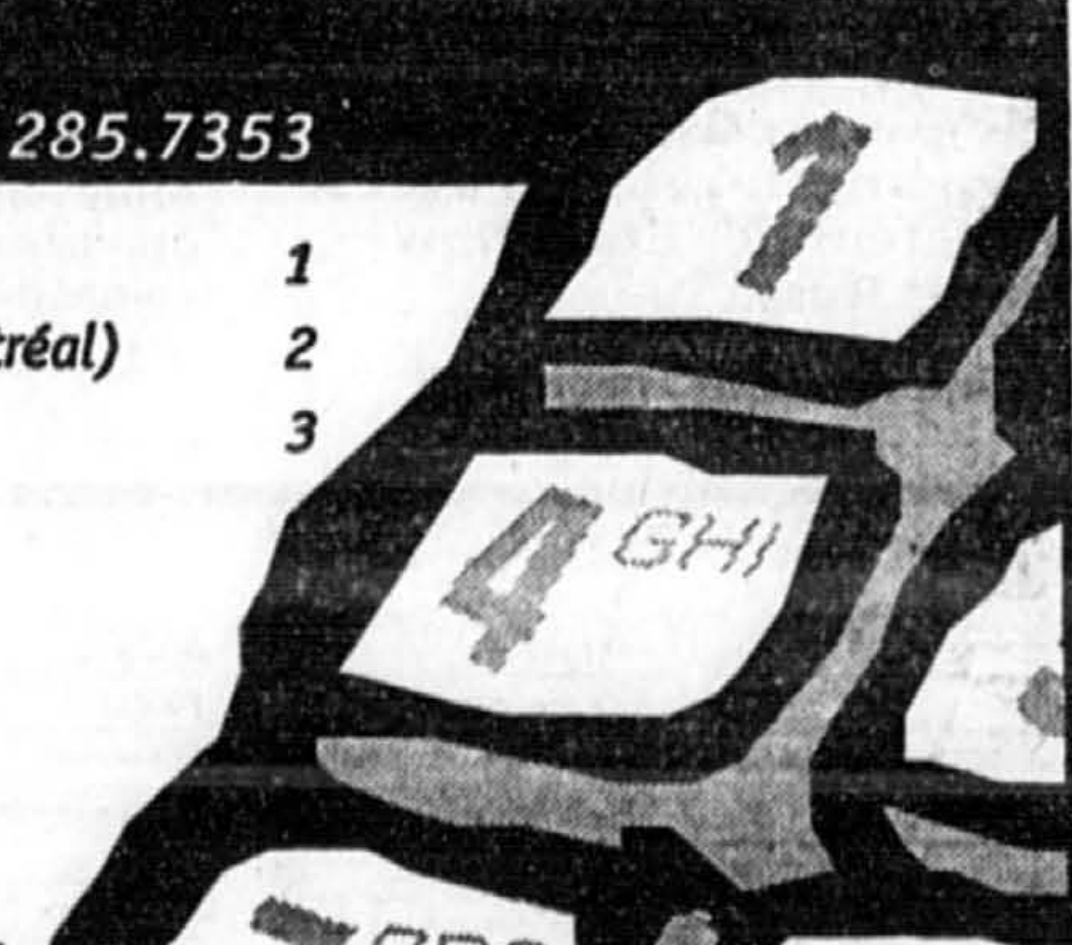
Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353

- Région de Montréal 1
- Prévisions à long terme (Montréal) 2
- Estrie, Québec, Laurentides 3

La Presse

en ligne avec vous chaque jour

* Dans la zone d'appel locale seulement 2456497



Le mot du jour
tour du chapeau

■ La locution *tour du chapeau*, qui désigne l'« exploit d'un joueur qui marque trois buts dans un match », est une traduction de l'anglais (*trick hat*). Elle est inconnue du Petit Larousse,

du Petit Robert et du Multidictionnaire, mais on la trouve dans le Harrap's ainsi que dans le Robert & Collins.
— *Damphousse a réussi un tour du chapeau contre les Whalers, lundi soir.*
Le mot *triplé* pourrait également être employé dans ce contexte.

Paul Roux

L'EXPRESS
DU MATIN**Policier lavallois accusé**

■ Le sergent-détective Michel Hébert de la police de Laval comparaitra au palais de justice, le 31 janvier, pour répondre d'une accusation de harcèlement à l'endroit d'un employé du cousin de sa femme. Après avoir longuement étudié le dossier présenté par un enquêteur de la sûreté municipale de Laval, le ministère public a autorisé le dépôt d'une dénonciation au greffe pénal du palais de justice de Laval. Le policier comparaitra par voie de sommation. Le 19 novembre dernier, le policier serait intervenu auprès de Daniel Lamoureux, qui aurait eu l'intention d'entreprendre une action civile contre Jean Dion, propriétaire d'une compagnie de transport dans le quartier Saint-François. Le sergent Hébert aurait dit à M. Lamoureux que s'il persistait à poursuivre M. Dion, il allait faire exécuter contre lui le mandat d'arrestation qu'il avait dans ses poches. Un mandat d'arrestation avait effectivement été lancé contre M. Lamoureux pour un bris de condition au palais de justice de Saint-Jérôme. La direction de la police de Laval n'envisage pas pour le moment de suspendre le sergent-détective Hébert. Il se pourrait cependant qu'il soit affecté à des tâches administratives.

Une occupation satisfaisante

■ L'occupation des bureaux du ministre du Travail, Mathias Rioux, par des porte-parole du Syndicat des travailleurs des Épiceries Unis Métro-Richelieu (CSN), hier à Montréal, semble avoir donné satisfaction aux travailleurs. Ils ont discuté durant une heure avec le sous-ministre Normand Gauthier. Cette occupation avait pour but de sensibiliser le ministre au fait que quelque 200 camionneurs, employés d'imprimerie et travailleurs de l'entrepôt travaillant pour Métro-Richelieu ont perdu leur emploi, il y a déjà quatre ans et demi, et qu'ils se battent depuis tout ce temps pour le retrouver.

Tripant au parc des îles

■ La patinoire du lac des Cygnes et les 15 couloirs enneigés de la glissoire sur chambre à air seront ouverts à l'île Sainte-Hélène à compter de demain. Ceux qui n'ont pas l'équipement pour profiter de ces activités pourront même en louer à proximité. En plus de faire quelques acrobaties en patins et quelques descentes vertigineuses à la glissoire, les visiteurs ont la possibilité d'explorer l'île Sainte-Hélène en cache tous les jours de 11 h à 15 h. Les départs ont lieu à partir du métro.

Vol à main armée à Pierrefonds

■ La vigilance d'un col bleu a permis l'arrestation de trois voleurs vers 4 h hier, au moment même où ils sortaient leurs fusils tronçonnés pour dévaliser le Provi-Soir du 9521, boulevard Gouin, à Pierrefonds. Trouvant que les suspects avaient l'air louche, l'homme a rapidement alerté les policiers. Tous dans la vingtaine et tous résidents du quartier Notre-Dame-de-Grâce, les délinquants seront accusés de vol qualifié aujourd'hui.

Funiculaire fermé

■ Le funiculaire de la Tour du Stade olympique sera fermé du 13 janvier au 14 février inclusivement pour la période d'entretien annuel, fait savoir la RIO. L'exposition *Sous le charme des poupées* sera fermée durant cette période. Cependant l'horaire des autres services touristiques demeure inchangé.

Mort suspecte

■ Un résident de Lanaudière a découvert le cadavre de son voisin de 65 ans hier, au 1951, chemin Mascouche, à Saint-Charles-de-Mandeville. L'homme comptait prendre des nouvelles de la victime lorsqu'il l'a entrevue par la fenêtre, gisant dans une mare de sang. Les policiers de la Sûreté du Québec ignorent toujours s'il s'agit d'un meurtre ou si le vieil homme est tombé après avoir eu un malaise. Son épouse se trouve en voyages d'affaires à l'extérieur du pays.



Pierre Goyer : neuf mois de crise.



Sammy Forcillo : c'est l'incompréhension.

Goyer et Forcillo surpris et consternés*Les deux hommes affirment avoir été loyaux envers le maire*

ANDRÉ NOËL

Pierre Goyer et Sammy Forcillo se sont montrés atterrés, hier, par la décision subite du maire Pierre Bourque de les expulser du comité exécutif de la Ville de Montréal. Les deux hommes ont protesté qu'ils ont toujours été loyaux.

« C'est l'incompréhension, a dit M. Forcillo, qui est relevé de ses fonctions comme vice-président du comité exécutif. Tout le monde me dit : Sammy, continue, lâche pas... Je suis excessivement consterné. Je me donne du temps pour réfléchir. Je ne veux pas prendre de décision émotivement. J'ai toujours été loyal, toujours fidèle, j'ai toujours supporté le maire. Quand il était absent, je le défendais sur la place publique. »

M. Bourque a expliqué les motifs de sa décision à Sammy Forcillo et Pierre Goyer, au cours de deux rencontres séparées qui ont duré une dizaine de minutes chacune.

« C'est assez nébuleux pour moi, a dit M. Goyer. Je n'ai pas à dévoiler le contenu de ma discussion avec le maire. Je ne partage pas les raisons qu'il m'a données. Je veux juste me fier à ce qui est écrit dans le communiqué : M. Bourque dit qu'il a besoin d'une équipe unie, solidaire. Dans ce contexte, il a pu croire que je ne faisais pas partie de ça. Pourtant, depuis deux ans, j'ai montré ma plus totale solidarité. »

MM. Forcillo et Goyer se donnent un temps de réflexion pour décider s'ils restent membres de Vision Montréal. M. Goyer ajoute cependant qu'il est temps que la crise éclate et se résorbe. « Il est temps que ça sorte, la crise, et que les réflexions du maire et les conclusions du Directeur général des élections se terminent. Ça fait plus de neuf mois que cette administration est en crise ! Il y a eu des soubresauts. Il y en a eu un autre ce matin. C'est un climat de crise perpétuelle. Il faut arrêter tout ça, car

la Ville a besoin d'être gérée correctement. La Ville n'a jamais été dans une situation aussi alarmante. »

Un journaliste a demandé à M. Goyer s'il avait encore confiance dans la capacité de M. Bourque de diriger la Ville de Montréal. « Je n'ai pas à commenter ça », a-t-il répondu.

Selon une liste établie en janvier 1996 par la Communauté urbaine de Montréal, M. Forcillo avait alors un revenu annuel de 104 050 \$, et M. Goyer, de 87 462 \$. Des salaires qui pourraient chuter considérablement. Il n'est pas dit que M. Forcillo va rester vice-président du comité exécutif de la CUM et de la Commission de l'administration et des finances de la CUM, des fonctions qui lui rapportent environ 30 000 \$ par année.

Pierre-Yves Melançon, un autre membre du comité exécutif, a dit que le maire avait le droit de modifier le comité à sa guise. « Je pense

que ses gestes vont dans le sens d'une plus grande solidarité. J'ai déjà dit que ses choix seront les miens. Non, je ne pense pas que ce soit le début de la débandade. »

Mais tous les conseillers de l'opposition voient dans ce dernier geste d'éclat du maire la preuve que rien ne va plus à l'hôtel de ville. Selon eux, M. Bourque est de plus en plus isolé. « M. Bourque annonce en même temps qu'il va se battre à mort pour rester en poste, peu importe les conclusions de l'enquête du Directeur général des élections », a dit Marvin Rotrand, de la Coalition démocratique.

Les responsables des syndicats ont rencontré M. Bourque hier matin. Ils sont sortis de cette réunion avec l'impression que le maire quémandait un peu de pitié. « Mais en expulsant MM. Forcillo et Goyer, il nous confirme que sa devise sera bientôt : enfin seul ! », a dit Michel Vézina, président du syndicat des professionnels.

Lachenaie : cols blancs en grève dimanche

PAUL ROY

Les résidents de Lachenaie qui passeront devant leur hôtel de ville dimanche risquent d'y apercevoir des piquets de grève. Ce seront ceux des 34 employés de bureau de la municipalité de 18 500 banlieusards, située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Montréal.

C'est à l'unanimité que ces cols blancs, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), ont voté en faveur d'une grève devant débuter dimanche.

Le groupe se plaint d'être sans convention collective depuis le 31 décembre 1995 et de n'avoir bénéficié d'aucune augmentation salariale depuis 1993. « Non contente, l'administration municipale nous demande de baisser nos salaires réels de 9 % par année jusqu'à la fin de 1998 », signale Chantal Bourgeois, présidente du syndicat.

En fait, ce que la municipalité propose, c'est d'augmenter de 32,5 à 35 heures la semaine de travail de ses cols blancs, sans augmentation de salaire correspondante.

Selon Mme Bourgeois, Lachenaie a multiplié le nombre de ses cadres — elle en compterait 19 pour 34 employés — ces dernières années. « C'est clair que la municipalité veut décimer notre syndicat », dit-elle.

Le maire Marcel Therrien, qui est également vice-président du Syndicat des policiers des ports nationaux, parle plutôt de « huit ou neuf cadres ». Le syndicat signale par ailleurs que le maire et les conseillers se sont accordés des augmentations importantes (ce que M. Therrien nie) et qu'ils en ont également accordé aux policiers municipaux.

« Tout le monde est traité de la même façon, dit le maire : pour 1996, c'est 1,5 % pour tous. » Il admet qu'il n'inclut pas les 2,5 heures additionnelles non rémunérées dans son calcul, mais ajoute que « les cols blancs gagnent entre 502,32 \$ et 707,41 \$ par semaine, ils ne sont pas sous-payés ».



Solde
JUSQU'À
60%
de rabais

MODE ENFANTS
COLLECTIONS AUTOMNE/HIVER 96

Les voici, les voilà... Les grandes collections Mexx, Marèse, Ma Divine Clémentine, Miniman, Louis Garneau et bien d'autres, vous sont offertes en solde. À surveiller: les habits de neige. La mode n'a pas d'âge et quand les prix sont si mignons, il faut se dépêcher d'en profiter!

Seulement aux Ailes de Brossard.
* Sur la marchandise sélectionnée.**AILES**
LES AILES DE LA MODEla saison des soldes
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD - 672-4537

Coaticook : « On a beau chercher, on ne comprend pas... La réponse se trouve à l'extérieur des murs de l'école. »

— Isabelle GUAY, vice-présidente du conseil étudiant

MARTHA GAGNON
La Presse À COATICOOK

Après les suicides en série de quatre élèves, les professeurs, la direction et les élèves de la polyvalente La Frontalière à Coaticook, en Estrie, étaient incapables hier de répondre à la principale question : Pourquoi ?

« La réponse se trouve à l'extérieur des murs de l'école », croit Isabelle Guay, de cinquième secondaire, qui est vice-présidente du conseil étudiant et qui connaissait l'un des jeunes qui est mort. Selon elle, l'ambiance à La Frontalière est bonne et les relations avec les profs sont chaleureuses dans l'ensemble. « On a beau chercher, on ne comprend pas, dit-elle. Il ne s'est rien passé dans les derniers mois qui puisse expliquer de tels gestes. La vie à l'école est plutôt l'un. C'est même l'une des poly où il y a le plus d'activités parascolaires : près de 80. »

Mystère

Pourquoi quatre jeunes, trois garçons et une fille, de 13 à 16 ans, qui n'étaient pas liés entre eux, habitaient dans des municipalités différentes et n'étaient pas dans les mêmes classes, se sont-ils enlevés la vie en moins de deux mois ? Le premier drame est survenu le 15 novembre et s'est répété le 26 décembre, le 3 et le 7 janvier.

Pour l'instant, le seul point commun est qu'ils ont choisi le même

moyen pour se suicider : la pendaison. Le pacte de suicide étant écarté, on se demande si c'est le simple fait du hasard ou s'il y a eu un effet d'entraînement ou de contagion. Le premier suicide aurait pu déclencher une réaction en chaîne chez des jeunes déjà vulnérables.

Il semble que les quatre n'éprouvaient pas de problèmes majeurs à l'école et n'avaient pas été l'objet de mesures disciplinaires. Aucun n'a fait part de sa détresse à un professionnel de l'école avant de passer à l'acte.

Située au cœur d'une municipalité paisible de 6000 habitants, La Frontalière est une école régionale de plus de 1300 élèves où le directeur Pierre Benoit assure, lui aussi, qu'il n'y a pas de problèmes majeurs de drogue, de gangs ou d'agressions sexuelles. « Tout n'est pas parfait mais c'est une bonne polyvalente où les relations sont plutôt harmonieuses. Il y a aussi un bon encadrement ; on suit nos élèves de près. Par exemple, dans le cas du premier cycle, les parents sont informés régulièrement dans l'agenda scolaire des difficultés ou



PHOTO PC
Isabelle Guay connaissait l'un des jeunes qui est mort.

des progrès de leurs enfants. »

Le directeur et plusieurs élèves ont été choqués par l'article d'un journal de l'Estrie dans lequel un père et ses filles, des anciennes élèves de La Frontalière, affirmaient que la discipline y était trop sévère et que l'école ressemblait à l'armée. « Il y a peut-être des gens qui profitent de l'occasion pour régler des comptes, explique M. Benoit. On nous accuse d'avoir congédié deux

très bons enseignants, alors que la vérité est qu'ils avaient un statut précaire et que la clientèle diminuait. Quant à la discipline, le nouveau règlement en vigueur depuis septembre a été approuvé par tous, y compris les élèves qui ont été consultés. C'est la gestion participative. »

Dans la cour d'école, des élèves rencontrés au hasard se sont portés à la défense de leur école, de même que les membres du conseil étudiant, soit Kristelle Paré, Daniel Roy et Marie-France Ouellette. « Dans bien des cas, les profs sont presque des amis, dit Daniel Roy. Et je le dis sincèrement. »

Le directeur général de la commission scolaire de Coaticook, Gérard Huet, pense que l'école ne doit pas servir de bouc émissaire. « À mon avis, ce n'est pas la faute de la polyvalente si ces jeunes se sont suicidés. Je n'ai pas à en prendre la responsabilité. D'ailleurs, il faut éviter de chercher des coupables. »

C'est aussi l'avis de Louise Lévesque, de la Fondation de prévention du suicide JEVI. « Il faut éviter de tirer des conclusions rapides, explique-t-elle. Le suicide est souvent un casse-tête comprenant plusieurs pièces difficiles à rassembler. L'élément commun entre ces jeunes est sûrement la grande souffrance qu'ils vivaient. Leur geste n'est pas délibéré, mais désespéré. »

L'important, ajoute-t-elle, est de faire comprendre aux autres élèves

qu'il y a d'autres moyens de régler ses problèmes. « On essaie de rencontrer les jeunes qui sont les plus touchés par cette tragédie ou qui nous apparaissent comme fragiles et vulnérables. »

Pour sa part, le maire de Coaticook, André Langevin, qui a déjà été directeur à la même école il y a plusieurs années, invite la communauté à ne pas juger et à se serrer les coudes en ce moment difficile.

Le directeur Benoit affirme que son école est en crise et que tout a été mis en oeuvre pour reconforter les élèves et le personnel. « Nous sommes très inquiets et nous avons fait appel à des intervenants du CLSC et de JEVI pour calmer les gens et éviter l'hystérie collective. Nous ne voulons pas d'un cinquième suicide... » Une assemblée publique d'information à laquelle participeront des spécialistes est prévue pour mercredi.

On sentait une grande nervosité dans les couloirs de l'école que la présence inhabituelle des médias augmentait. « Laissez-nous en famille », demandait une élève. La Frontalière est une grande famille en deuil où la solidarité devrait permettre de traverser cette épreuve.

« Il faut répandre un message d'espoir, dit François Milot, travailleur social. J'ai croisé des jeunes ce matin qui m'ont confié avoir encore davantage le goût de vivre. »



Laissez du blanc à l'agenda.

Le parc national de la Mauricie vous invite à profiter de forfaits avantageux.

Imaginez... 80 km de sentiers enneigés balisés sillonnant l'un des plus beaux coins de nature protégée du Québec, avec des haltes chauffées tous les 5 km ! La sainte paix ! Voilà ce que vous propose le parc national de la Mauricie.

Situé au nord de Shawinigan, à moins de deux heures de Montréal et à moins de 90 minutes de Québec, le parc est facilement accessible par l'autoroute 40.

Chaque forfait comprend une nuitée en occupation double, le petit-déjeuner, la boîte à lunch du skieur, le souper et les frais d'entrée pour le ski de fond au parc national de la Mauricie.

Auberge Le Florès

4292, 50^e Avenue, Sainte-Flore de Grand-Mère (Québec) Téléphone : 1 800 538-9340
Séjournes dans une auberge accueillante qui a remporté, en 1992, le Grand prix national de la petite entreprise touristique. Et après votre journée de plein air, détendez-vous à notre centre de massothérapie et dégustez notre souper gastronomique.

À compter de 66\$ par personne
Occupation double

Auberge Le Bôme

720, 2^e Avenue, Grandes-Piles (Québec) Téléphone : 1 800 538-2805
Cette charmante auberge, d'allure européenne, à la fois paisible et conviviale, met à votre disposition dix chambres décorées avec goût et originalité. Au retour de votre excursion, profitez d'un spa et d'un sauna, puis goûtez la succulente cuisine de l'Auberge.

À compter de 75\$ par personne
Occupation double

Aux Berges du Saint-Maurice

2369, rue Principale, Saint-Jean-des-Piles (Québec) Téléphone : 1 800 640-2112
Maison douillette construite sur un site enchanteur à proximité du parc. Repas du soir servi au Resto Bar Salon des Piles avec vue imprenable sur la rivière Saint-Maurice. Des unités de condo pouvant recevoir jusqu'à 4 personnes sont aussi disponibles.

À compter de 48\$ par personne
Occupation double

Auberge Godefroy

Secteur Saint-Grégoire, Bécancour Téléphone : 1 800 361-1620
Hôtel haut de gamme où vous profiterez d'un service aussi stylé qu'attentionné dans une ambiance chaleureuse. Piscine intérieure, bain tourbillon et service complet d'un centre de santé.

À compter de 89\$ par personne
Occupation double

Quality Inn, La Rocaille de Grand-Mère

1851, 5^e Avenue, Grand-Mère (Québec) Téléphone : 1 800 567-9488
Séjournes dans l'une des plus grandes chaînes hôtelières au Canada. Le service impeccable et le professionnalisme de son personnel font du Quality Inn La Rocaille une destination qui offre un excellent rapport qualité/prix.

À compter de 65\$ par personne
Occupation double

Ces tarifs sont en vigueur 7 jours sur 7 jusqu'au 31 mars 1997. Taxes et service en sus. Pour en savoir plus sur ces forfaits et pour recevoir un dépliant, communiquez avec Parcs Canada en composant le 1 800 463-6769.

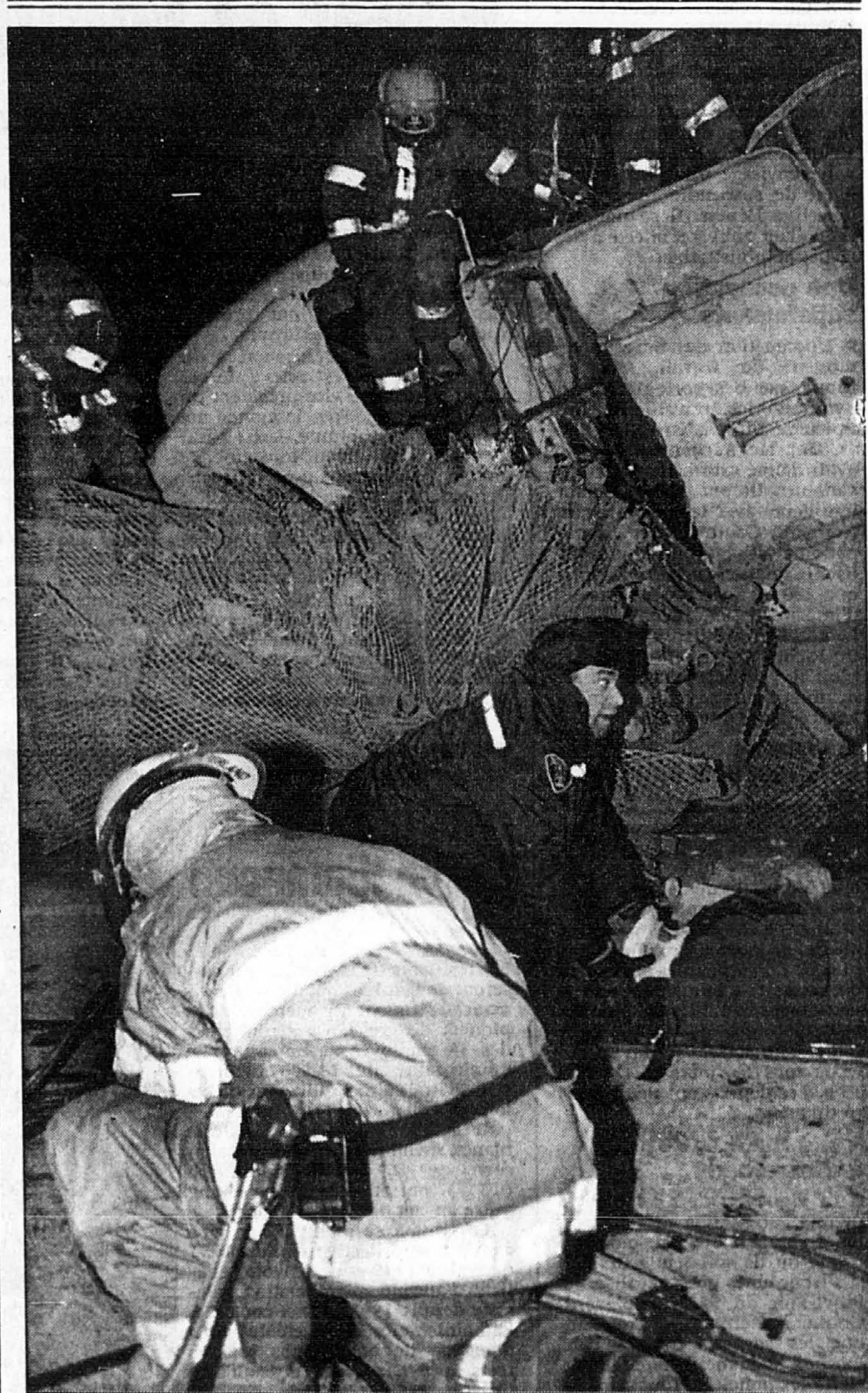
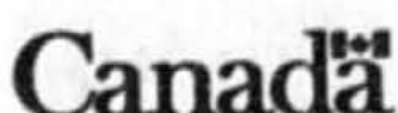


PHOTO STÉPHANE BRUNET, collaboration spéciale

Accident de camion sur Décarie

Vers 21 h 40 mercredi, un camion-remorque s'est renversé et a déversé toute sa cargaison de papier recyclé, arrachant plus de 800 pieds de clôture le long de l'autoroute Décarie, près de la sortie La Vérendrye. Le conducteur, qui s'est cassé une jambe, est resté coincé dans son véhicule jusqu'à l'intervention des pompiers. Avant l'accident, il circulait en direction sud, mais a subitement traversé le muret de ciment séparant les deux voies. Personne d'autre n'a été blessé, mais la circulation n'a pu être rétablie avant 5h hier matin.

Ras-le-bol étudiant à propos du conflit à l'UQ de Trois-Rivières

Presse Canadienne
TROIS-RIVIÈRES

La grogne s'installe chez les étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Hier après-midi, quelque 500 d'entre eux ont manifesté leur exaspération hier devant la lenteur des négociations entre les chargés de cours et la direction de l'institution.

Les étudiants ont marché jusqu'à l'hôtel Delta, à Trois-Rivières, où se déroulent, depuis le 3 janvier, les pourparlers entre les deux parties et les médiateurs.

En décidant de reporter le début de la session d'hiver, l'administration a augmenté d'un cran l'inquiétude des étudiants, qui avaient jusqu'ici évité de s'immiscer dans le conflit. Les examens de la session d'automne n'ont toujours pas été repris.

Montréal métro

Mission quasi accomplie : l'électricité revient

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
La Presse À RAWDON

À l'exception de quelques cas isolés, la pire panne causée par le verglas de l'histoire d'Hydro-Québec devrait être complètement réparée en fin de journée. Elle aura coûté entre 7 et 10 millions de dollars à la société d'État.

En tout, 350 000 clients ont été plus ou moins longtemps privés d'électricité par le verglas de dimanche. Dans la seule région de Lanaudière-Laurentides, il y en a eu 150 000. Mardi, il y en avait encore 250 000 au Québec, dont 67 500 dans Lanaudière-Laurentides.

Hier à 21 h, il n'en restait que 2700, tous dans cette dernière région et 450 équipes de monteurs et d'émondeurs étaient toujours à l'oeuvre. Un blitz a été fait près de Rawdon, principalement dans le

secteur de Saint-Calixte où 783 abonnés étaient encore privés d'électricité.

Dans ce village, on comptait, à 19 h, 27 équipes au travail et deux dirigeants d'Hydro ont promis au maire Clément Charest d'envoyer d'autres travailleurs dès qu'ils auraient remis le courant ailleurs. « Ils m'ont promis que le courant sera entièrement revenu en fin d'après-midi demain (aujourd'hui). Ils veulent réellement en finir », a-t-il dit.

Quelques heures auparavant, le président-directeur général adjoint d'Hydro-Québec, Yves Filion, a déclaré que même si le contrôle de la situation arrivait plus vite que prévu, aucun travailleur dépêché d'urgence dans la région de Lanaudière n'avait été renvoyé à son port d'attache. « Aucun départ ne sera autorisé avant que tout fonctionne. Et des équipes vont demeurer ici en

cas de nouvelles malchances. La neige annoncée ne nous fait pas peur parce que la neige normale ne demeure pas sur les fils », a précisé M. Filion qui n'en finissait plus de remercier la population touchée pour sa patience, et les monteurs et émondeurs pour leur travail effectué sans relâche depuis vendredi.

Autre panne possible

Selon lui, un tel problème peut se reproduire dans le futur. « Il est impossible pour nous, soutient-il, de concevoir un réseau qui est à l'abri de phénomènes naturels. »

Durant les prochaines heures, il y aura une étroite surveillance de la région et tout danger d'accumulation de verglas sur les fils sera immédiatement contrôlé.

Un des émondeurs, Yvan Mecteau, travaillant normalement à Laval, a expliqué que depuis deux jours il se trouvait dans la région

de Rawdon avec des collègues et qu'ils effectuaient des quarts de travail de 16 heures, entrecoupés de cinq heures de sommeil.

« Après avoir rétabli tout le courant dans Laval, nous avons été envoyés dans la région des Mille-Îles. On nous a demandé par la suite d'aller aider nos confrères de Sainte-Thérèse et de Terrebonne, et une fois la situation rétablie dans ces endroits, nous avons pris le chemin de Rawdon. Nous n'avons pas fini, nous partons dans quelques minutes pour aller travailler dans des secteurs isolés. C'est passablement différent de travailler à la campagne que dans une ville », a raconté M. Mecteau.

Dans les cas isolés, a expliqué le maire Charest, il y a les lacs Crépeau et Langlois où le courant ne sera rétabli qu'à la toute fin.

Présent à cette rencontre de presse tenue dehors, Steve Flanagan,

des affaires publiques d'Hydro, a indiqué que cette panne était exceptionnelle. « Du jamais vu! Le défi était de taille, nos gens l'ont relevé. Même si ce n'est pas tout à fait fini, c'est mission accomplie! » a-t-il ajouté.

À Saint-Calixte, le club de l'Âge d'or a pris les choses en main avec la Croix-Rouge et aucun des « sinistrés » n'a été oublié.

Une septuagénaire, Simone Locas, a refusé de quitter son petit logis. Avec son chien dans les bras, elle se tenait continuellement assise près de son poêle à gaz propane. Une forte odeur de gaz régnait dans la maison. Près d'elle, il y avait une statue de la Vierge. Son calvaire a pris fin vers 18 h alors que l'électricité est revenue.

À cause de chauffage inadéquat, des incendies ont éclaté dans quatre maisons de Saint-Calixte. Dans deux cas, ce furent des pertes totales.

Les proprios d'érablières veulent l'aide de Québec

PIERRE GINGRAS

Les producteurs de sirop d'érable de Lanaudière réclament une aide financière de Québec pour les dommages que le verglas a causés à leurs érablières.

Hier matin, à Saint-Esprit, au cours d'une conférence de presse improvisée, ils étaient environ 300 à déplorer les dégâts provoqués par la couche de glace qui adhère toujours aux branches des arbres et qui rend le travail de nettoyage extrêmement dangereux. Les autorités de l'UPA et les représentants des acériculteurs de la région estiment que les dommages aux érablières et les bris d'équipement devraient se chiffrer à plusieurs millions.

Pour sa part, la mairesse de Saint-Esprit, Danielle Allard, demande au gouvernement Bouchard de considérer la région comme sinistrée afin d'obtenir une assistance d'urgence de la part du ministère de la Sécurité publique. Productrice agricole et propriétaire d'une érablière, elle demandait aussi publiquement au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Guy Julien, de se rendre sur place afin de constater lui-même l'ampleur du « sinistre ». En entrevue, elle laissait entendre avoir peu d'espoir d'obtenir une réponse favorable à sa requête car « le ministre était peu présent auprès des agriculteurs et peu enclin à sortir de son bureau de Québec ». « Mais il faut agir vite, dit-elle, car les sucres c'est dans deux mois. »

Au ministère de la Sécurité publique, on indiquait en fin de journée n'avoir reçu aucune demande d'aide de la part des municipalités de Lanaudière et que les acériculteurs devraient s'adresser de toute façon au ministère de M. Julien.

Au ministère de l'Agriculture, on ne songe pas pour l'instant à débiter une aide financière. Tout au plus met-on au point un document d'intervention afin d'indiquer aux acériculteurs comment procéder au nettoyage de leurs érablières et à la réparation de leur équipement afin d'éviter des incidents. « C'est une situation en évolution, a confié laconiquement un porte-parole ministériel. Pour l'instant, il est trop dangereux de circuler sur le terrain. »

On compte 525 producteurs de sirop d'érable dans Lanaudière et la plupart d'entre eux ont vu leurs installations endommagées. Il y a un million d'entailles et la moitié sont reliées aux cabanes à sucre par de la tubulure en plastique. Ces équipements sont souvent endommagés sinon détruits. Et on craint qu'une prochaine chute de neige ne vienne aussi anéantir toute possibilité de remettre les systèmes de collecte de sève en état de fonctionner à temps.

Les acériculteurs estiment par ailleurs que les bris éprouvés par les arbres risquent d'affecter leur production durant des années. Et plusieurs érablières qui ont vu leur cime brisée ne seront pas entaillées ce printemps de peur de trop les affaiblir.



Un groupe de monteurs d'Hydro-Québec entoure le président-directeur général adjoint de cette société, Yves Filion, qui a rencontré les médias à Rawdon.

PHOTOS ROBERT NADON, LA PRESSE



Marcelle Dugas, Denis Dubé, Roland Carrière et Lizette Carrière ne retrouveront pas l'électricité avant quelques heures, habitant les secteurs des lacs Crépeau et Langlois. Ils étaient hier au centre d'accueil des sinistrés mis sur pied par le club d'âge d'or de Saint-Calixte.



Un monteur au travail dans la région de Rawdon. Le verglas persiste toujours, dans plusieurs régions, depuis les pluies verglaçantes du week-end dernier.

Gare aux BBQ et autres systèmes chauffants

Avec les récentes pannes d'électricité, les directions de la santé publique de Lanaudière et des Laurentides conseillent aux gens d'être extrêmement prudents dans l'utilisation de systèmes de chauffage d'appoint et des génératrices d'électricité.

L'oxyde de carbone dégagé par certains de ces appareils peut entraîner de graves problèmes de santé, pouvant aller jusqu'au décès. Il faut également être vigilant en ce

qui concerne la conservation des aliments pendant de telles pannes.

Tous les systèmes de chauffage qui ne sont pas reliés à l'extérieur de la maison par une tuyauterie adéquate sont dangereux et peuvent entraîner des décès. Ainsi, il ne faut pas utiliser à l'intérieur de la maison les poêles à charbon de bois, (Hibachi, BBQ), ni les systèmes de chauffage au gaz propane, au kérosène, au naphte, à l'huile ou au gaz, tels que ceux utilisés pour

le camping. Il faut se rappeler que ce matériel de camping est destiné à un usage extérieur. Les autres systèmes de chauffage reliés à l'extérieur par une cheminée (poêle à combustion lente, fournaise à l'huile) peuvent être utilisés seulement s'ils sont en bon état de fonctionnement.

Enfin, l'utilisation d'une génératrice d'électricité dans un endroit mal ventilé peut également représenter un risque d'intoxication sé-

rière. Les gaz produits par ces appareils peuvent être dangereux. L'oxyde de carbone est inodore et incolore. L'absence d'odeur n'est donc pas forcément sans danger. Lorsqu'il y a une odeur, elle est provoquée par la présence de fumée.

Près d'une vingtaine de cas d'intoxication à l'oxyde de carbone ont d'ailleurs été signalés dans les régions des Laurentides et de Lanaudière depuis le début des pannes récentes.

Lanaudière : une solidarité digne de celle du Saguenay

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Inondés de verglas, certains sinistrés de Lanaudière rivalisent de débrouillardise depuis lundi, sans doute inspirés par le récent exemple de leurs cousins du Saguenay.

À Saint-Lin, près de Saint-Jérôme, les pompiers ont sillonné les rues en camion-citerne pour remplir d'eau la baignoire de dizaines de citoyens et leur distribuer des contenants d'eau potable. Une façon originale de se débarbouiller malgré la défaillance de toutes les pompes électriques du voisinage.

Histoire d'oublier les pannes, les 8000 habitants du village pouvaient même se restaurer et se réchauffer un peu au centre administratif, miraculeusement épargné. Yvon Levasseur, responsable de la Croix-Rouge, y a planté des lits, qu'il a aussi garnis de couvertures. Quant au maire André Rousseau, il a fait appel au « meilleur traiteur » du coin pour rassasier plusieurs dizaines de citoyens. Au menu mercredi soir : boeuf bourguignon, pommes de terre à la crème, gâteau garni de sucre. Ce n'est pas parce que l'électricité vient à manquer qu'il faut se priver!

« Je lève mon chapeau aux organisateurs, a louangé Linda Forget, au milieu d'un concert de cris d'enfants. Ce matin, je suis arrivée malade avec mes six enfants, et on les a tout de suite pris en charge à la garderie pour me permettre de me reposer un peu. C'est extraordinaire! Si j'avais su, je serais venue bien avant. Il y a même des gens de Saint-Calixte qui nous ont rejoints ici. »

Un service d'infirmerie a d'ailleurs été mis sur pied, tandis que la Sûreté du Québec envoyait des renforts pour patrouiller les rues désertées. Il faut dire que la nature revêt un visage inquiétant lorsque aucune lueur n'émane des maisons environnantes.

Surtout que de chaque côté de la route, tous les arbres s'étaient subitement transformés en saules pleureurs, leurs branches comme plées de douleur plutôt qu'inclinées en courbes gracieuses. Seuls les phares des voitures faisaient scintiller ces formes curieuses, allongées ou boursoufflées par un verglas accablant.

Mais les pompiers s'activaient pour restaurer le charme du village natal de l'ancien premier ministre Sir Wilfrid Laurier. Du lever du soleil à la tombée du jour, ils se sont lancés dans un grand nettoyage pour arracher les arbres blessés, tandis que le service de voirie entreprenait de déchiqeter les milliers de branches qui s'empilaient à un rythme effarant.

Panne d'électricité à Rosemont

Quelque 20 000 foyers montréalais ont été privés d'électricité hier soir, lorsqu'un problème — encore indéterminé — est survenu au poste du quartier Rosemont.

Plus chanceux que les habitants des Laurentides et de Lanaudière, la majorité des clients d'Hydro-Québec ont dû patienter une petite heure avant que le courant ne soit rétabli grâce aux lignes de réserve.

Quelques milliers de personnes ont néanmoins attendu le retour de la lumière jusqu'à 21 h ou 22 h.

Montréal métro

Sears
déménage
40 emplois
en Ontario

PAUL ROY

Le service de soutien à la vente de la division catalogue de Sears déménagera bel et bien ses pénates de Saint-Laurent à Belleville, en Ontario, le 24 janvier.

Plus tôt, cette semaine, *La Presse* avait appris la nouvelle de la bouche de deux employées du service en question, venues postuler un emploi chez Maxi, à Laval. Gérard Landry, directeur général pour le Québec du catalogue de Sears, a confirmé.

« Nos opérations comptables, qui emploient 40 personnes, et qui desservent les régions de l'Atlantique, du Québec et de l'Ontario, seront effectivement consolidées à Belleville, a admis M. Landry. Mais notre centre d'appels de Saint-Laurent, qui emploie 560 personnes, continue. »

Selon M. Landry, les 40 employés visés par la mesure se sont fait proposer « trois options » : déménager à Belleville, à trois heures et demie de Montréal, le long de la 401; postuler un autre emploi au centre d'appels de Saint-Laurent; ou accepter une indemnité de départ, dont l'importance varie selon le nombre d'années de service. M. Landry qualifie cette offre de « plus que généreuse ».

Il signale que six des 40 employés ont postulé des postes de téléphoniste; deux autres des postes d'adjoint aux opérations; deux auraient pris des pré-retraites; et 28 « ont pris l'argent » (l'indemnité de départ). Enfin, deux employés auraient accepté un poste à Belleville, toujours selon M. Landry.

Selon quelques employées qui ont téléphoné à *La Presse* — M. Landry nous a refusé l'autorisation de venir les rencontrer sur place —, une seule employée aurait accepté de déménager à Belleville. « C'est une femme qui n'a pas d'attaches, nous a signalé une interlocutrice. C'est son choix et on le respecte. Mais pour la plupart d'entre nous, ce n'est pas aussi facile. »

Les employées à qui nous avons parlé semblaient éprouver beaucoup de ressentiment face à leur employeur. « Il y a beaucoup de frustration. Pour nous, c'est une autre entreprise qui prend en douce le chemin de l'Ontario », nous a dit une femme.

« J'ai 42 ans, je suis monoparentale et j'ai huit ans d'ancienneté, nous a dit une autre. Ça me donne huit semaines de salaire après le déménagement. Eux ils ferment et ils disent: 'Arrangez-vous!' »

— Avez-vous postulé ailleurs, dans l'entreprise ?

— Il n'y a rien d'affiché, et puis les postes de téléphonistes dont ils parlent, c'est combien d'heures par semaine, vous pensez ? Déjà, la majorité des téléphonistes sont à temps partiel.

Un homme
aurait agressé
sa soeur
pendant 20 ans

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un homme de 37 ans a été accusé, hier, à Saint-Jérôme d'inceste contre sa soeur. Les actes qui lui sont reprochés se sont poursuivis pendant 20 ans, les premiers atouchements se produisant alors que la présumée victime n'avait que deux ans.

L'enquête policière de la sûreté municipale de Saint-Eustache a démontré que la mère de l'accusé était au courant des sévices sexuels que son fils imposait à sa fille. Elle n'a rien dévoilé et elle n'est jamais intervenue pour ne pas faire de « mal » à son garçon.

La victime alléguée a aujourd'hui 27 ans et elle a décidé de tout raconter au sergent Rhéal Brunet, de Saint-Eustache, après avoir suivi une thérapie. Elle ne pouvait plus vivre avec cette histoire cachée qui lui aurait d'ailleurs coûté sa relation avec son conjoint. Même si la présumée victime est aujourd'hui majeure, il est interdit de dévoiler son identité et tout renseignement qui pourrait permettre de l'identifier.

Le suspect, travaillant dans le secteur de la construction, a été conduit devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, où il a été accusé de plusieurs infractions à caractère sexuel.

Il a été remis en liberté et la date de son enquête préliminaire sera fixée le 4 février.

Après avoir longuement étudié le dossier avec la police, le ministère public a décidé de ne pas porter d'accusation contre la mère.

Depuis sa naissance, l'automobile, ce petit engin à quatre pattes, continue à susciter beaucoup d'émerveillement auprès de ses innombrables fans. Au Stade olympique, jusqu'au 19 janvier, les bolides de toutes sortes, ainsi que les voitures anciennes feront le délice des connaisseurs comme des profanes. Sous le thème de Transformation, ce 29^e Salon de l'auto de Montréal compte une centaine d'exposants et 600 véhicules sur une superficie de 365 000 pieds carrés. Il est d'ailleurs reconnu dans le milieu que le Salon de Montréal est le plus impressionnant de sa famille nord-américaine. Lors de l'inauguration du Salon hier, une famille orientale s'est mise à rêver : « Une autre automobile qu'une asiatique peut-être... ! »

Photos:
PIERRE CÔTÉ,
La Presse

Têtes d'affiche

■ C'est à l'occasion d'un brunch-bénéfice marquant son 30^e anniversaire, que l'Association québécoise pour les troubles d'apprentissage (AQETA) a tenu à remettre un prix Reconnaissance à ses fondateurs, le docteur Morris Sabin et son épouse. C'est à leur résidence que se sont tenues les premières réunions de parents d'enfants « dérouterants », aux problèmes non identifiés par d'autres que leurs parents. Ce premier groupe de parents en est arrivé à fonder la Québec Association for Children with Learning Disabilities, qui offrira un service de gymnastique et de musique dont bénéficieront vingt jeunes « déficients perceptifs ». L'organisme va se développer et croître sous l'appellation de l'AQETA (1986), dont la présence publique est remarquée à l'occasion de ses congrès-conférences (depuis 1975).

David
Rolston

■ Ses travaux sur les systèmes photoniques, portant plus spécialement sur l'intégration à très grande échelle de pixels intelligents en opto-électronique, ont valu à David Rolston, étudiant de l'université McGill, de remporter le prix Fondation Desjardins, décerné par l'Association canadienne de tech-

nologie de pointe. Le lauréat a été choisi parmi les sept candidats proposés par sept universités québécoises. Le prix a été remis officiellement par Pierre de Montigny, de la Fondation Desjardins.

■ La fondation Cité de la santé Laval se prépare pour la prochaine grande activité au calendrier, la Saint-Valentin. Cette fête donne l'occasion à la fondation de tenir un grand bal qui constitue une activité-bénéfice importante. C'est sous la coprésidence d'honneur du maire de Laval, Gilles Vaillancourt, et de Gilles Lampron, président de l'Association des caisses Desjardins de Laval, que le bal, précédé d'un cocktail et d'un repas gastronomique, aura lieu, le vendredi 14 février, au Centre des congrès de Laval (hôtel Four Points). Pour souligner la fête des amoureux, les participants sont invités à porter une touche de rouge. Coût : 160 \$. Renseignements : 975-5347.

■ La caisse populaire Saint-Norbert de Chomedey (Laval) soutient toujours, depuis cinq ans, l'oeuvre de la Maison Le Prélude, seule ressource d'hébergement lavalloise pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale. Le directeur général de la caisse, Alain Martineau, a donc remis en fin d'année un don de 1500 \$ à la présidente de la maison Le Prélude, Nicole Michaud. Cette même caisse populaire a également participé à

un don de 1000 \$ (avec quatre autres caisses : La Canadienne, les Grands Boulevards, Sainte-Dorothée et Saint-Martin) à la Popote roulante de Chomedey, qui prépare et distribue à la maison des repas chauds aux personnes handicapées ou en perte d'autonomie.

France
Pedneault

■ Le cabinet Bélanger Sauvé, représenté par Claude Nadeau et Marcel Bélanger, vient de remettre le prix Marcel-Bélanger à France-Pedneault, étudiante à l'Université de Montréal. Ce prix vise à reconnaître l'excellence d'un étudiant en droit administratif à la faculté de droit de l'Université de Montréal. Le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures de cette faculté, Jean-Maurice Brisson, participait d'ailleurs à la remise du prix.

■ Bilan très positif à la fermeture des boutiques MinimaNoël de quatre centres commerciaux de la société immobilière Ivanhoe. On note en effet une augmentation de près de 25 pour cent de la clientèle enfantine, et des ventes qui ont doublé quant au nombre d'articles. Au terme de l'opération de ces magasins d'emplètes du temps des Fê-

tes réservés uniquement aux enfants de 14 ans et moins, on affiche des « profits » de plus de 62 000 \$, qui seront remis aux manoirs Ronald McDonald de Québec et Montréal, destinés à héberger les parents d'enfants de l'extérieur de ces villes et devant y subir un traitement à l'hôpital.

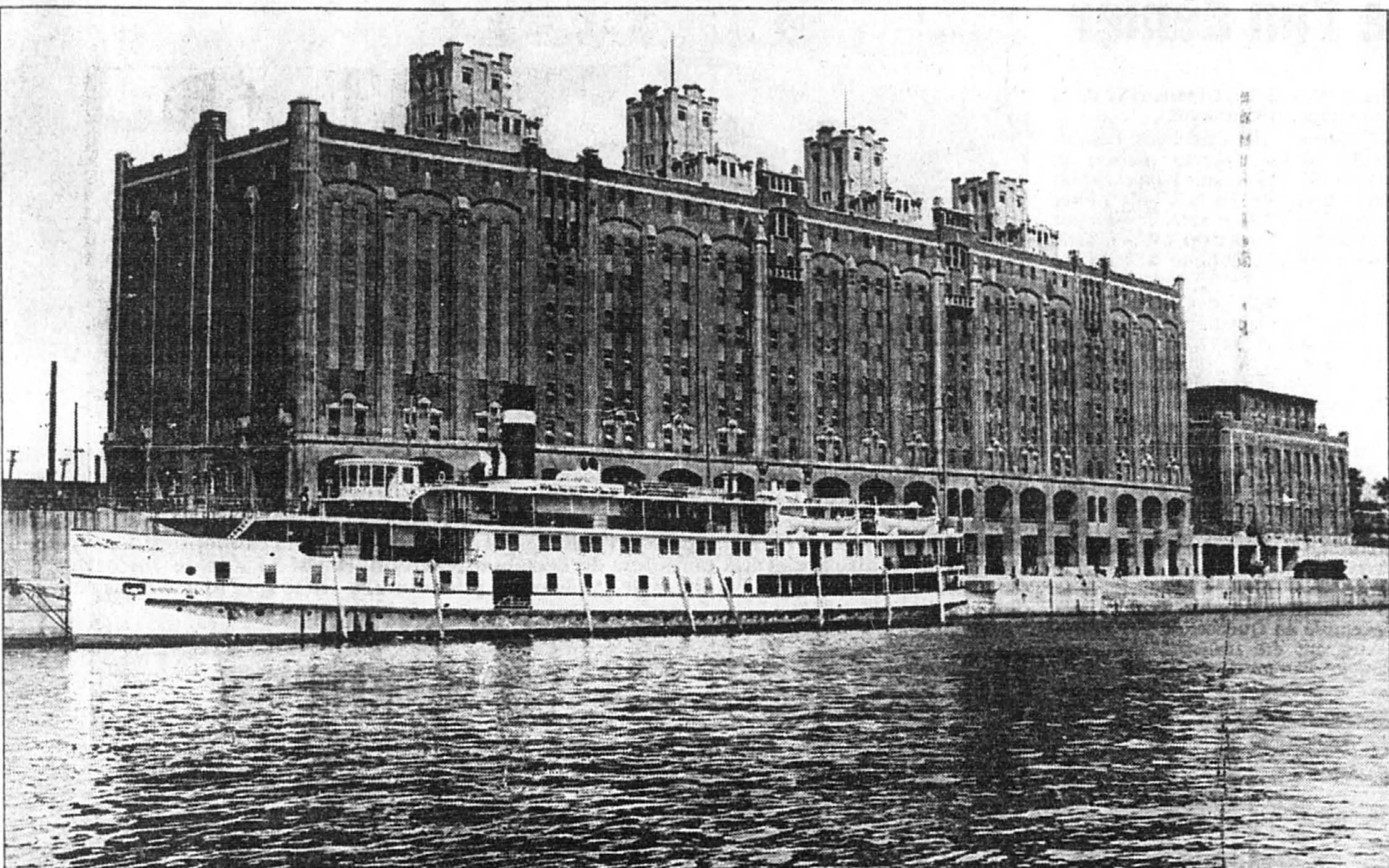
Lucie
Laforte

■ Lucie Laforte a remporté le titre de Meilleur élève du collège de Rosemont, lors de la remise des diplômes qui s'est tenue en fin d'année. Quelques 435 diplômés figuraient au tableau d'honneur de cette cérémonie. Lucie Laforte est diplômée en sciences de la nature et s'est vue remettre une bourse de 1000 \$ par le Syndicat des enseignants du collège de Rosemont. Elle a reçu par la même occasion la Médaille du gouverneur général du Canada. C'est Robert Pascal, président du syndicat des enseignants, qui a procédé à la remise de ces prix à Lucie Laforte.

Adressez vos communiqués à:
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro



PHOTOTEQUE La Presse

Cette photo montre l'allure du bâtiment durant les années 20, époque où les bateaux à vapeur naviguaient sur les rapides de Lachine.

L'entrepôt frigorifique du Vieux-Port renaîtra



Claude-V. Marsolais

La Société du Vieux-Port de Montréal (SVPM) vient de lancer un appel de propositions de développement afin de recycler l'entrepôt frigorifique du Vieux-Port d'une superficie de 401 292 pieds carrés, qui est désaffecté depuis 1978.

Les groupes intéressés ont jusqu'au 7 avril pour présenter leur proposition. La Société a prévu à leur intention une séance d'information et une visite des lieux le 27 janvier.

Le chef des approvisionnements de la SVPM, Gerry Perrier, a indiqué à *La Presse* qu'il n'était pas question de vendre le bâtiment, reconnu comme élément du patrimoine historique canadien par le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine. L'organisme désire plutôt obtenir une rente annuelle calculée en fonction de la valeur de l'immeuble et garantie par un bail emphytéotique.

L'objectif visé par la Société est de conserver le bâtiment, notamment sa symétrie d'ensemble, sa verticalité et les traits dominants de sa fenestration. La SVPM tient aus-

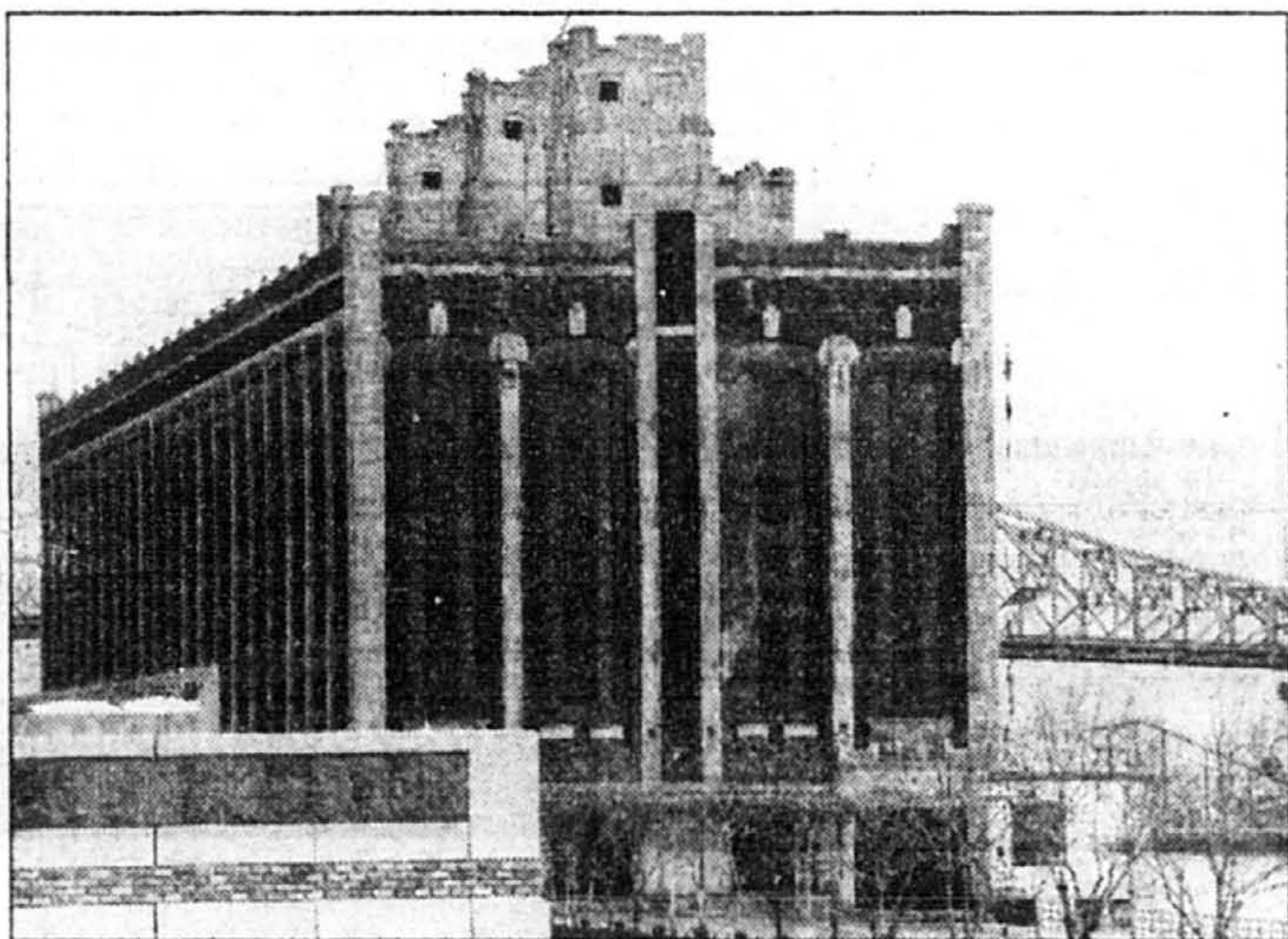


PHOTO ROBERT MAILLOUX La Presse

La Société du Vieux-Port de Montréal estime que l'état général du bâtiment est convenable malgré une certaine détérioration de la structure et de l'enveloppe extérieure.

si à ce que les quatre tours de béton situées sur le toit soient conservées de même que la relation de l'entrepôt avec le quai et le fleuve. Elle n'entend pas donner au futur locataire l'usage exclusif du bas quai, qui demeurera public.

Les proposants auront la possibilité de modifier l'espacement de certaines colonnades ou de percer des puits de lumière et de communication verticale. Quant à l'appentis situé sur le côté ouest de la façade sud, la Société n'y tient pas et il pourra être démoli.

L'entrepôt frigorifique fut construit entre 1919 et 1922 pour

l'entreposage et la conservation des produits alimentaires importés et exportés par le port de Montréal. Le bâtiment était accessible par train, camion et bateau et il pouvait accueillir 10 wagons en même temps à l'intérieur.

On accède à son rez-de-chaussée par la route du Port et à son bas quai par le tunnel Berri à l'ouest ou par une rampe d'accès à l'extrémité est de l'immeuble.

C'est l'intention de la Société d'offrir des droits aériens au promoteur qui sera sélectionné par concours de façon à développer un accès au bâtiment depuis Faubourg

Québec, soit dans le prolongement de la rue Amherst ou encore avec l'esplanade piétonne prévue en surface du garage Molson. De même, la SVPM entend municipaliser la route du Port de manière à ce que les services publics puissent y être amenés.

Selon la vocation retenue par le futur promoteur, il est évident que le zonage actuel devra être modifié puisqu'il restreint l'usage de la route aux musées, aux jeux récréatifs et aux salles de spectacles.

Le directeur de Héritage Montréal, Dinu Dumbaru, souligne que dans le passé, diverses hypothèses avaient été mises de l'avant afin de recycler le bâtiment. « On a déjà parlé de le transformer en bibliothèque, en auberge de jeunesse, en appartements ou encore en dépôt d'archives. C'est un bâtiment si solide qu'il conviendrait bien pour la conservation des archives. Quant à sa transformation en lofts, il faudrait éviter d'ouvrir des grandes baies vitrées car l'édifice perdrait complètement son cachet », commente-t-il.

D'autres estiment que les deux étages inférieurs avec leurs grandes ouvertures arquées pourraient très bien être transformés en galerie marchande.

Dans la sélection du promoteur, la Société retiendra le projet qui tiendra compte de la qualité architecturale, de l'approche de conservation et de mise en valeur de l'immeuble, de la compatibilité avec les vocations du Vieux-Port, de la stratégie commerciale proposée et de la structure financière du projet, incluant la redevance à la Société. Les groupes intéressés devront verser une somme de 10 000 \$ comme dépôt de garantie.

Un forum axé sur le jeu pour venir en aide à la communauté chinoise

GEORGES LAMON

Face au phénomène de plus en plus sérieux des joueurs compulsifs au sein de la communauté chinoise de Montréal, le Service à la famille chinoise du grand Montréal (SFCGM) a décidé de tenir, à la fin de février, un forum d'une demi-journée sur le jeu.

Selon Cynthia Lam, directrice générale du SFCGM, ce projet-pilote, en partenariat avec la région de la santé et des services sociaux, veut essentiellement se pencher sur tous les aspects du jeu auxquels certains membres de la communauté chinoise sont confrontés. Ainsi on s'attardera notamment sur l'approche du jeu comme un divertissement — inhérent à bien des communautés — plutôt que comme une dépendance, voire une maladie.

« Nous voulons étudier la manière de détecter le symptôme du comportement du joueur compulsif, dit-elle. Faire ressortir certaines tendances. Il ne faut pas oublier que le jeu est un phénomène culturel qui fait partie intégrante de la vie sociale chinoise. Pour affronter cette réalité, il faut se parler dans la communauté. C'est avant tout une question d'éducation. »

De plus en plus, la communauté chinoise doit vivre avec certains problèmes sociaux et familiaux engendrés par les pertes importantes au jeu, principalement au Casino. Des hommes d'affaires ont été acculés à la faillite à la suite de pertes importantes au jeu. Et des familles sont aux prises avec le divorce pour cette raison.

« De plus en plus, les joueurs compulsifs et leurs proches viennent demander notre aide, explique-t-elle. Le problème, c'est que notre programme n'est pas très bien connu, les gens croient peu à l'aide qu'il pourrait leur procurer. Pourtant, ce programme, qui en est à sa deuxième année, a apporté beaucoup de positif pour la communauté. »

Le problème dans la communauté chinoise, selon M^{me} Lam, c'est le mutisme et la crainte des membres à se confier. « C'est un peu notre culture. Il n'en reste pas moins que le plus souvent ce sont les conjointes, sujettes à la violence verbale et même physique de leur mari, qui font appel au Service. »

« Elles se sentent à la fois impuissantes et responsables de régler le problème de leur mari joueur, note-t-elle. Elles veulent sauver leur famille tout en gardant une certaine confidentialité, mais elles sont hantées par la honte. Elles vivent difficilement ce problème de responsabilité, se sentent diminuées et vivent avec la peur. »

Ce service est intégré au Centre de référence du grand Montréal (CRGM) qui, offre également un service téléphonique aux joueurs et à leur entourage par l'intermédiaire de « Jeu : aide et référence », subventionné par la Société des casinos du Québec. Depuis le 13 novembre 1993, plus de 4200 personnes ont eu recours à ce service qui s'adresse aux personnes confrontées avec un problème de jeu, à leurs conjoints, proches et intervenants sociaux.

loto-québec

6/49 Tirage du 97-01-08

6/6	0	2 274 219,30 \$
5/6+	7	97 466,50 \$
5/6	174	3 136,80 \$
4/6	12 015	87,00 \$
3/6	237 710	10 \$

Numéro complémentaire: 40

Ventes totales: 15 390 066 \$
Prochain gros lot (approx.): 5 200 000 \$

PANCO Tirage du 97-01-09

4	10	14	23	25
26	32	34	36	45
47	48	51	52	57
58	59	62	64	68

NUMÉRO: 806079

Extra Tirage du 97-01-08

NUMÉRO: 806079

Extra Tirage du 97-01-09

NUMÉRO: 259225

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Le modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Les maladies inflammatoires de l'intestin.

Seule la douleur est prévisible.

Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin
Crohn's and Colitis Foundation of Canada

Avec votre aide, nous trouverons un traitement curatif.

1 800 387-1479

Rabais de 15 à 50% sur notre collection jusqu'au 31 janvier

V I V E L A F O U R R U R E !

- Pelisses
- Agneau retourné
- Castor rasé, vison et autres fourrures
- Prêt-à-porter et confection sur mesure
- Remodelage, remise à neuf
- Réparation
- Entreposage

Desjardins depuis 1877

Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

325, boul. René-Lévesque Est, Montréal. Téléphone: 514-288-4151

Les meilleurs vêtements de voyage et d'aventure au monde

Ils sont conçus pour vous procurer le confort, la facilité d'entretien, la durabilité et la sécurité, mais surtout une allure formidable. Nos «durs qui durent» ont des poches secrètes et des poches sécuritaires.

Tilley Endurables
1050, ave. Laurier Ouest
272-7791
CATALOGUE GRATUIT
1-800-465-4249

Les Canadiens guère plus optimistes que l'an dernier

Pour la quatrième année de suite, l'Institut Gallup a demandé aux Canadiens d'évaluer leurs chances d'effectuer trois achats importants au cours de la prochaine année: une nouvelle voiture, une maison, un appareil électroménager majeur. Les résultats indiquent une hausse minime de la proportion de Canadiens pour qui il est très probable de faire de tels achats, bien que la probabilité globale d'achats de biens majeurs soit demeurée pratiquement la même.

Sept pour cent des Canadiens envisagent très probablement d'acheter une nouvelle auto au cours des 12 prochains mois, une hausse par rapport à l'an dernier (5%). Au total, 16% des personnes interrogées ont indiqué une probabilité quelconque d'achats majeurs. Ce résultat est identique à celui de l'an dernier et substantiellement plus bas que les 22% enregistrés il y a deux ans.

Les résidents des Maritimes et les Québécois sont moins susceptibles d'acheter une nouvelle voiture

en 1997 que les Ontariens et de la Colombie-Britannique.

Pour 9% des Canadiens, l'acquisition d'une nouvelle maison au cours de la prochaine année est soit très probable (4%), soit plutôt probable (5%), une hausse par rapport à l'an dernier (7%), mais un résultat identique à celui de 1995.

Pour 20% des Canadiens, l'achat d'un appareil électroménager majeur en 1997 est très probable (8%) ou plutôt probable (12%), tout comme au cours des trois dernières années.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1003 entrevues téléphoniques réalisées avec des adultes de 18 ans et plus, entre le 3 et le 8 décembre. Un échantillon de cette taille est précis avec une marge d'erreur de 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20. La marge d'erreur est plus élevée lorsque l'échantillon est plus restreint, par exemple au Québec, où 269 entrevues ont été réalisées, avec une marge d'erreur de six points.



PHOTO JEAN-FRANÇOIS FRACHEBOUD, collaboration spéciale

Que des blessures mineures

Un agent de la Sûreté du Québec a connu son jour de chance, hier, alors qu'il n'a subi que des blessures mineures après être demeuré coincé dans son auto, qui est une perte totale, durant de longues minutes. Le policier venait d'intercepter sur la 640 une camionnette pour une infraction au Code de sécurité routière. Alors qu'il était dans sa voiture, stationnée sur l'accotement, une remorqueuse a frappé son véhicule qui a été projeté sur la camionnette interceptée. Il a fallu faire appel aux pompiers de Terrebonne qui ont réussi à l'aide de pinces de décarcation à dégager le policier de sa fâcheuse position. Il a été le seul blessé dans cet accident.

Un délateur dit avoir obtenu un contrat pour tuer René Caron

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
SAINT-JÉRÔME

Un délateur, Denis Boivin, dit avoir obtenu un contrat de Danielle Thériault-Caron et de sa fille Lyne pour tuer René Caron, mari de la première et père de la seconde des deux femmes accusées de meurtre prémédité.

Écouteurs sur la tête, le juge Kevin Down, de la Cour supérieure, les jurés et les deux accusées ont écouté pendant plus d'une heure, en matinée hier, des conversations enregistrées à l'aide d'un «micro bavard» que Boivin portait à la ceinture.

L'assistance n'a entendu que des parties de la longue discussion,

principalement à cause de la friture. On a pu entendre notamment parler de police d'assurance et de vacances en voilier. On peut aussi déduire que Boivin faisait tout pour faire parler son interlocuteur.

Le délateur, qui a eu droit à une étroite surveillance de policiers de la Sûreté du Québec durant son témoignage, a enregistré la conversation qu'il a eue avec l'une des accusées en 1995, au Centre de la nature de Laval.

C'est Lyne qui aurait fait les premières démarches auprès de Boivin afin qu'il trouve un tueur pour mettre fin à la vie de son père. Le délateur a souligné qu'il avait présenté un homme du nom d'Alain Fortin pour commettre le meurtre,

mais qu'il ne pensait jamais qu'il irait jusqu'au bout. Une somme de 10 000 \$ devait être remise pour exécuter le contrat.

Un scénario visant à conduire Caron à la mort aurait été mis en place. Selon la version du témoin, Danielle Thériault-Caron aurait expliqué qu'elle irait souper avec son mari dans un restaurant de Terrebonne et que par la suite, elle irait en promenade sur le chemin de l'île Saint-Jean avec René Caron.

C'est dans l'île Saint-Jean que le corps sans vie de Caron a été découvert peu après minuit, le 30 juin 1983. La victime devait partir en vacances en voilier le lendemain.

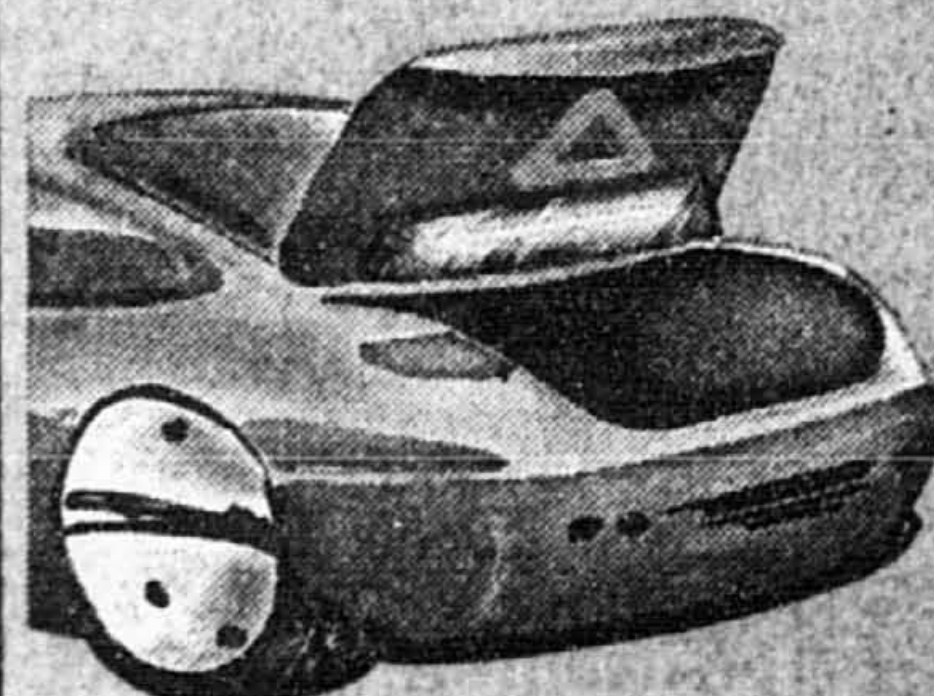
Aujourd'hui, les deux avocats de la défense, Jeff Boro et Benoit Henry, vont contre-interroger Boivin.



9 au 19
janvier

Stade
olympique

ATTRACTION SPÉCIALE

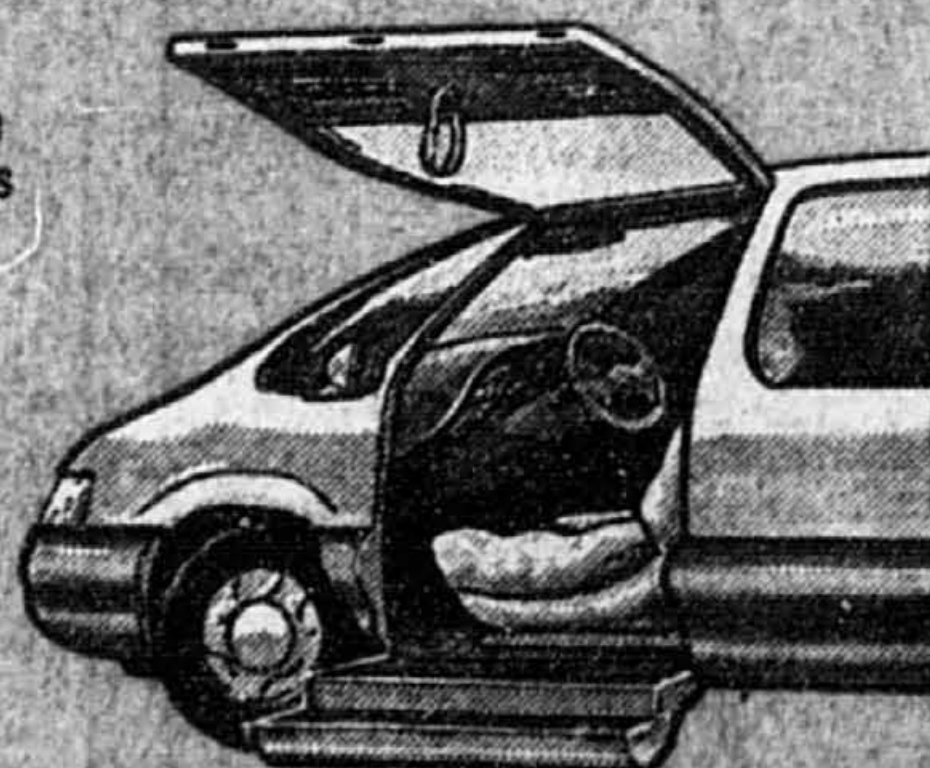


LE DESIGN AU FÉMININ

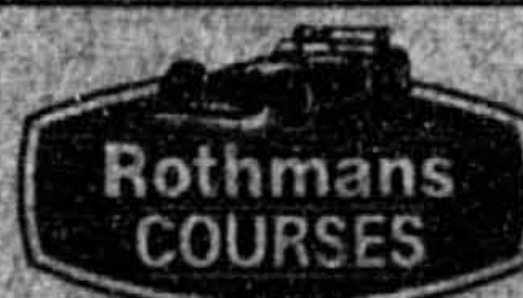
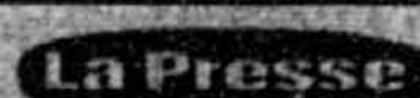
Suite à une consultation auprès des femmes.

Venez constater les résultats de cette consultation, mise en pratique par les étudiantes en design industriel de l'Université de Montréal.

- Des innovations qui touchent :
- à la sécurité
 - aux usagers
 - à l'accessibilité
 - aux commodités



En collaboration avec :



Une réalisation de la Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de Montréal Inc.
HTTP://WWW.CCAN.QC.CA

HEURES D'OUVERTURE

Du jeudi 9 janvier
au samedi 18 janvier :
11 h à 23 h
Le dimanche 19 janvier :
11 h à 20 h
Chaque jour, la billetterie
fermera ses guichets deux heures
avant la fermeture du Salon.

PRIX DES BILLETS (taxes incluses)

Adultes : 9 \$
Étudiants, âge d'or, groupes
de 20 personnes et plus,
détenteurs de la carte
ACCES MONTRÉAL : 7 \$
Enfants de 6 à 12 ans
accompagnés d'un adulte : 3 \$
Enfants de moins de 6 ans : GRATUIT

REMBOURRAGE
ATELIER BARIBEAU INC.

- Excellent choix de coton et tissus en magasin
- Ebénisterie
- Draperies
- Rotin

SPÉCIAL POUR LES AÎNÉS
SERVICE À DOMICILE GRATUIT

30% à 50% de réduction sur les tissus en magasin.

728-4138
8637, Be Avenue, Montréal

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à **50%**

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée
344-1400

«Confiance dans ma puissance qui éclate dans ta faiblesse, pour que je la transforme en courage, en espérance et en générosité.»

L0098-113

Service Liaison

Le Service Liaison est rapide, GRATUIT* et accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, à l'aide d'un téléphone Touch-tone.

Composez le numéro de téléphone du Service Liaison choisi, puis au son de la voix, composez le numéro de la rubrique désirée.

* Dans la zone d'appel locale seulement

La Presse
en ligne avec vous chaque jour

Questions du jour 285.7333

- Question du jour 1
- Question sportive du jour 2

Commentaires aux chroniqueurs 285.7343

- Claude Picher 8204
- Réjean Tremblay 8205
- Pierre Foglia 8206
- Claude Masson 8207
- Nathalie Petrowski 8208
- Michel Girard 8209
- Alain Dubuc 8210
- Michel Blanchard 8211
- Louise Cousineau 8212

Bulletins météorologiques d'Environnement Canada 285.7353

- Région de Montréal 1
- Prévisions à long terme (Montréal) 2
- Estrie, Québec, Laurentides 3

ABONNÉS REGARDEZ c'est peut-être vous!

SKIEZ LA VALLÉE DE SAINT-SAUVEUR

La Presse vous offre la chance de gagner une paire de billets pour aller skier dans la Vallée de Saint-Sauveur, d'une valeur de 58 \$, dans l'une des stations suivantes :

- Mont Avila
- Ski Morin Heights
- Ski Mont Gabriel
- Mont Olympia

Jusqu'au 11 janvier 1997, nous publierons quotidiennement les noms de 10 gagnants abonnés à **La Presse** qui mériteront automatiquement ce très beau prix.

La valeur totale des prix offerts est de 4060 \$. Les règlements du concours sont disponibles à **La Presse**. Les gagnants devront répondre à une question d'habileté mathématique pour mériter leur prix. Prévoir un délai de trois semaines pour la réception du prix.

La Presse
Abonnez-vous et vous pourriez être aussi parmi les chanceux de jour.
285-6911

Voici les chanceux D'AUJOURD'HUI

Mme Houde de Cap-de-la-Madeleine no 207506101
M. Lamontagne de Princeville no 200770100
Mme Sauvé de Verdun no 210103507
Mme Tremblay de Longueuil no 222891101
M. Robert de Montréal no 234425800
M. Dallaire de Ste-Dorothée no 238331003
Mme Ainsley de Ste-Dorothée no 238345A02
Mme Gagné de Vimont no 239034G01
Mme Plamondon de Montréal no 240033P02
M. Briand de Granby no 259072B00

MONT AVILA SKI MORIN HEIGHTS SKI MONT GABRIEL SNOWBOARD

El Correo, seul journal latino du Québec, sur la corde raide

Le mensuel en langue espagnole doit se réorienter et trouver de nouvelles sources de financement

GILLES PAQUIN

Le plus ancien journal de langue espagnole au Québec, *El Correo*, ne paraîtra pas en janvier, mais ses lecteurs pourraient le retrouver profondément transformé en février.

Le directeur du mensuel, Hugo Martínez, a déclaré hier qu'il avait décidé de suspendre la publication du journal pendant un mois dans l'espoir de lui donner un second souffle. Depuis sa fondation en 1984, *El Correo* accorde la priorité à l'Amérique latine.

« Je crois que nous devrions modifier l'orientation du journal pour traiter davantage des questions québécoises et de la vie quotidienne à Montréal. En somme, donner une information plus équilibrée », dit M. Martínez. Selon lui, les immigrants latino-américains vivent ici depuis plus de 20 ans et leurs besoins ont changé, le *Correo* n'a pas suivi. Les Chiliens, par exemple, sont ici depuis deux générations. Ils sont intégrés à la société.

Leurs préoccupations et celles des autres latino-américains installés à Montréal ne sont plus les mêmes, ajoute M. Martínez. Ils s'intéressent à l'école de leurs enfants, au marché du travail, à la vie municipale et à tout ce qui touche leurs concitoyens.

Lors du référendum de l'automne dernier, *El Correo* a publié plusieurs pages de reportages et d'analyses sur l'avenir du Québec. Ces numéros ont suscité un grand intérêt et les ventes du journal ont augmenté, note M. Martínez.

L'idéal serait d'avoir autant de nouvelles locales que d'informations sur l'Amérique latine, dit M. Martínez. Pour atteindre cet objectif, le journal doit cependant trouver de nouveaux collaborateurs et, forcément, plus de revenus.

Ce n'est pas une mince affaire pour un journal qui tire à 5000 exemplaires et qui vit toujours sur la corde raide, explique Martínez.

El Correo a déjà reçu de l'aide d'Ottawa et de Québec dans le cadre de divers programmes temporaires, mais aujourd'hui il n'a même plus de publicité des gouvernements, dit-il.

Il y a pourtant 100 000 personnes qui connaissent l'espagnol à Montréal. Cela devrait bien être as-

sez pour convaincre les autorités de soutenir le journal comme elles soutiennent les émissions en espagnol de Radio centre-ville.

« Nous faisons oeuvre utile sur le plan culturel et en matière d'intégration des immigrants, mais les gouvernements ne nous donnent pas un sou. C'est une farce », ajoute M. Martínez.

Devant ce constat, il ne lui reste que l'augmentation de la publicité et du tirage pour assurer la survie du journal. C'est la seule voie qui s'ouvre à lui pour relancer *El Correo* en février.

Chauffage au gaz défectueux : une demande en recours collectif sera présentée pour 1100 utilisateurs

GEORGES LAMON

Une requête en autorisation de recours collectif sera présentée à la fin de janvier au nom de 1100 utilisateurs de chauffage au gaz qui étaient équipés de conduits dangereux. Me Danielle Tanguay, qui a été chargée de ce dossier par l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction, a indiqué hier qu'elle étudiait actuellement le dossier pour savoir qui sera poursuivi. Parmi ceux-ci figureraient le fabricant des conduits Plex-Vent, Ultra-Vent et Sel-Vent.

« Si notre demande est acceptée, a expliqué Me Tanguay, nous allons réclamer le coût de remplace-

ment des conduits. » Selon elle, un cas analogue fait actuellement l'objet d'un recours collectif intenté par plus de 8000 consommateurs en Ontario.

De son côté, Gisèle Sainte-Marie, trésorière de l'Association des consommateurs pour la qualité dans la construction, un organisme sans but lucratif voué à la défense des consommateurs et mis sur pied en 1994, a noté que jusqu'ici 675 personnes utilisant ce système de chauffage avaient pris contact avec l'association. « De ce nombre, environ 300 ont rempli et renvoyé le formulaire de renseignements. Au départ, les appels provenaient surtout de la région de l'Outaouais ; il

en vient maintenant de partout au Québec. »

Certains répondants précisent avoir déjà apporté des correctifs en remplaçant les conduits d'évacuation en plastique défectueux à des coûts variant entre 945 \$ et 1700 \$.

Rappelons que la Régie du bâtiment interdit l'utilisation de tels conduits qui, semble-t-il, se détériorent à l'usage et laissent ainsi échapper du gaz.

Par l'intermédiaire de son programme Bi-énergie Nouvelle (mazout ou gaz), Hydro-Québec subventionnait l'installation d'un tel système pour un montant variant de 1500 \$ à 3900 \$. Hydro-Québec a mis fin à ce programme le 31 décembre 1995.

Recours collectif pour les assistés sociaux en stage ?

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

Le Front commun des personnes assistées sociales étudie la possibilité de déposer une requête en recours collectif, à la suite d'un jugement récent concernant un bénéficiaire qui participait à un stage en milieu de travail.

En se prononçant sur le cas du bénéficiaire Franck Lambert qui lui était soumis, le Tribunal des droits de la personne a jugé « invalides et inopérants » deux articles de la Loi sur la sécurité du revenu qui précisent les conditions dans lesquelles se tient un stage en milieu de travail pour les bénéficiaires de l'aide sociale. Ces articles font notamment référence à une entente écrite entre le ministère et un éventuel stagiaire, laquelle peut spécifier les conditions de travail du bénéficiaire.

Ces stages en milieu de travail entraînent la suspension du statut de salarié, puisqu'il s'agit d'une mesure ayant un objectif de formation. Pendant la durée de son stage, le bénéficiaire ne jouit donc pas de la protection des lois du travail.

Aussi un tel stage doit normalement comprendre entre 10 et 30 % de formation.

M. Lambert a effectué son stage en milieu de travail au ministère du Tourisme, en janvier, février et mars 1992. Il devait faire l'inventaire et classer des photographies.

Après avoir étudié la preuve faite devant lui, le Tribunal des droits de la personne conclut que M. Lambert « s'est retrouvé en situation d'intégration en emploi plutôt qu'en situation de formation ou de stage en milieu de travail ». Il n'a pas reçu la formation escomptée lors d'un stage.

En conséquence, M. Lambert devrait toucher un dédommagement de 362,06 \$, soit le manque à gagner entre ce qu'il a reçu comme rétribution et le salaire minimum.

En conférence de presse hier, la porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales, Mme Claudette Champagne, envisageait d'intenter un recours collectif au nom des autres bénéficiaires de l'aide sociale ayant vécu la même situation. Elle y « songe sérieusement », mais doit d'abord voir avec les procureurs si cela est faisable.

Selon Mme Champagne, non seulement les bénéficiaires qui ont participé aux stages en milieu de travail, mais aussi ceux qui ont participé au programme Extra pourraient être parties intéressées à un éventuel recours collectif.

Mme Champagne revendique pour ces gens le salaire minimum, le droit d'association, le droit aux vacances et aux autres avantages sociaux, comme pour les autres travailleurs. Selon elle, une dizaine de milliers de personnes pourraient être intéressées par un tel recours.

Le ministère de la Sécurité du revenu, qui gère le régime d'aide sociale, a toujours la possibilité d'aller en appel de ce jugement.

L'attaché de presse de la ministre Louise Harel, M. Pierre Baraby, a fait savoir qu'elle attend l'analyse du contentieux du ministère avant de commenter ce dossier.

AVIS URGENT
ENCHÈRES PUBLIQUES

DANS UN ENTREPÔT DU CENTRE-VILLE
CARPETTES DE PERSE DISPENDIEUSES FAITES À LA MAIN
SAISIES, NON-ACQUITTÉES, EN DÉFAUT
ET PLUSIEURS CHEMINS ET TAPIS D'IRAN, D'INDE, DE CHINE
AUXQUELS S'AJOUTENT ET S'ACCOMPAGNENT DE
MONTRES ROLEX, CHOPARD, CARTIER, PIAGET
BIJOUX EN OR ET DE DIAMANTS
PERLES, SAPHIRS, RUBIS, DIAMANTS, BAGUES, BRACELETS, COLLIERS, BOUCLES D'OREILLES
CÉDÉS UNIQUEMENT CONTRE PAIEMENT ET ENLÈVEMENT IMMÉDIATS



Date : LE DIMANCHE, 12 JANVIER 1997 À 14 H 00
INSPECTION PUBLIQUE À COMPTER DE 13 H 00
Lieu : 240, RUE SAINT-JACQUES OUEST
(ANGLE RUE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER)

Chaque pièce est adéquatement étiquetée. Tous les droits et les taxes d'importation ont été acquittés sur ladite marchandise. Inscription adéquate requise des enchérisseurs à l'entrée. Certains articles peuvent être sujets à une mise à prix. Frais de manutention de 10 % en sus. Modes de paiement : comptant, chèques certifiés et cartes de crédit.
FEDERAL AUCTION SERVICE 1-800-344-9009

On aime ça bosser dur, très dur.

297 \$*

RAV4 4 portes de Toyota
Location à compter de

/mois (48 mois)
Modèle à traction intégrale et transmission automatique

Versement initial de seulement 1 250 \$. Frais de transport et de préparation inclus.

On y va en 4x4 Pour à peine 297 \$ par mois, vous aurez le plaisir de conduire l'excitant RAV4 4 portes, à traction intégrale. Pas étonnant

que le modèle 1997 ait été proclamé « automobile de l'année » par la revue *Automobile Magazine*! Le RAV4 est aussi offert en version 2 portes, à traction avant. Allez vite choisir votre modèle chez votre concessionnaire Toyota et

profitez-en pour faire un essai routier!

RAV4
TOYOTA



Programmes de location-bail de Crédit Toyota. Approbation du crédit requise. Offres s'appliquent aux modèles 1997 neufs, loués et livrés d'ici le 28 février 1997. Immobilisation, assurances et taxes en vigueur en sus. Maximum de 700 \$ alloué pour frais de transport et de préparation. * Mensualité calculée à partir d'une location-bail de 48 mois (modèle RAV4 HP10VP-A à transmission automatique) avec versement initial de 1 250 \$ ou valeur de reprise nette équivalente. Première mensualité et dépôt de garantie de 350 \$ à verser à la livraison. Coût total de la location : 15 506 \$. Valeur de l'option d'achat (13 201,92 \$) établie en fonction d'un maximum de 96 000 kilomètres. Supplément de 0,10 \$ par kilomètre additionnel, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.

CRÉDIT TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota est fier de vous recommander les Jeux olympiques spéciaux.

EN BREF

Vols maintenus

■ Les quatre transporteurs régionaux d'Air Canada prévoient toujours maintenir leurs vols aujourd'hui, en dépit du débrayage annoncé de leurs pilotes. Les 900 pilotes des compagnies régionales, dont Air Alliance au Québec, Air Nova dans les Maritimes, Air Ontario et Air B.C., devaient déclencher la grève ce matin même si aucun accord n'était conclu d'ici là. Et hier, en fin de journée, les probabilités qu'une entente soit conclue semblaient minces. Les discussions tenues hier à Toronto autour du renouvellement de la convention collective des pilotes n'ont pas permis de rapprocher les parties, a indiqué hier Roger Burgess-Webb, le président national de l'Association canadienne des pilotes de lignes aériennes. En tout, environ 720 vols quotidiens au Canada et à destination des États-Unis seront touchés par cet arrêt de travail.

Écrasement : 29 morts

■ Un avion de transport régional de la compagnie américaine Delta Comair s'est écrasé hier après-midi dans un champ près de Détroit (Michigan). Les 26 passagers et trois membres d'équipage ont péri dans l'accident, a-t-on appris de source officielle. L'appareil de fabrication brésilienne, un bimoteur à hélices de type Embraer 120, a pris feu pour une raison indéterminée avant de s'écraser et d'exploser au sol vers 4 h 30 locales (21 h 30 GMT) dans un champ enneigé situé près de Monroe, à environ 40 km au sud-ouest de Détroit, ont précisé des responsables de l'aéroport de Détroit. Les causes de cet accident n'étaient pas connues en fin d'après-midi. Le vol 3272 de Delta Comair, avait décollé de Cincinnati (Ohio) et se trouvait en phase d'approche à une trentaine de kilomètres de l'aéroport de Détroit lorsque la tour de contrôle a perdu son contact, sans qu'aucun message de détresse n'ait été envoyé. La région venait de connaître ses premières chutes de neige importantes, et la visibilité était réduite à 2,4 km.

Pénis disparus

■ Des Nigériens, accusés de faire disparaître le pénis de leurs victimes par simple toucher de leurs corps, ont été lynchés au Cameroun, ont rapporté hier deux journaux nigériens. Au cours des dernières semaines, selon le journal *P.M. News*, au moins vingt cas de disparition de pénis ont été recensés dans la capitale camerounaise, Yaoundé, ainsi qu'à Douala et Limbe. À chaque fois, des Nigériens ont été accusés, a souligné le journal. Les Camerounais ont accusé les Nigériens d'utiliser le « juju », la médecine fétichiste. Des commerçants nigériens, jugés responsables de ces disparitions, ont été tués à Kumba, bien qu'ils eurent protesté de leur innocence et leurs magasins ont été brûlés. Il y a cinq ans, Lagos avait connu un rumeur similaire selon laquelle des gens pouvaient faire disparaître des pénis et autres organes par simple poignée de main ou tout autre contact corporel. Des centaines d'hommes et de femmes circulaient alors dans Lagos en tenant fermement leur pénis ou leurs seins, de crainte qu'ils ne disparaissent.

La marée noir s'étend

■ L'armée a été appelée à la rescousse hier pour nettoyer le littoral pollué par la marée noire causée par le naufrage d'un pétrolier russe et qui a continué de s'étendre sur 300 kilomètres autour du lieu de la catastrophe en Mer du Japon. Cent-cinquante soldats des « forces d'auto-défense » japonaises, basés à Kanazawa, à 60 kilomètres de Mikuni, vont se joindre aux équipes de nettoyage. Des cadavres d'oiseaux ont été retrouvés le long des quelque 270 kilomètres de rivages pollués.

3,7 millions dans la rue

■ Un fourgon blindé de la Brink's qui transportait plus de 3,7 millions de dollars, a réparé mercredi son chargement en pleine rue dans l'un des quartiers les plus pauvres de Miami. Les habitants se sont rués sur le magot pour récupérer les billets et les pièces de monnaie. Selon la police, 400 000 ont été ramassés par les habitants, mais aucune poursuite judiciaire n'a été engagée. « Le quartier entier était littéralement couvert de billets verts et les femmes qui promenaient leurs bébés mettaient l'argent dans les poussettes », a déclaré Ernesto Duarte, porte-parole de la police de Miami. Le fourgon de la firme de transport de fonds s'était renversé auparavant et le choc avait provoqué l'ouverture de la porte-arrière, inondant les rues, les arbres et les pelouses de billets et de pièces, selon des témoins. Malgré les efforts pour boucler rapidement le quartier, la police n'a récupéré à l'extérieur du fourgon qu'un sac de 300 000 \$ pour le plus grand bonheur des chancoux.

Les fonctionnaires fédéraux subissent les contrecoups de l'assurance-médicaments



Sylviane Fleury, maman de la petite Cloé, six ans, atteinte de fibrose kystique, trouve injuste d'avoir à payer 3360 \$ par année pour les médicaments de sa fille parce que son conjoint, Claude Provencher, est fonctionnaire fédéral. Le gouvernement fédéral refuse en effet de s'ajuster à la Loi québécoise sur l'assurance-médicaments, qui impose une contribution maximale de 750 \$ par année pour chaque citoyen.

MARIE-FRANCE LÉGER

Claude Provencher et Sylviane Fleury, des citoyens québécois comme les autres, ont le sentiment de s'être fait avoir depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi québécoise sur l'assurance-médicaments.

En tant que fonctionnaire fédéral assuré par la Sun Life, M. Provencher devra déboursier 3360 \$ annuellement pour les médicaments de sa fille Cloé, six ans, atteinte de fibrose kystique. Les médicaments contre la fibrose kystique sont très coûteux (tout comme les médicaments contre le cancer, la sclérose en plaques ou le sida) et le traitement de la fillette est évalué à plus de 16 000 \$ annuellement. M. Provencher devra donc payer 20 % à chaque achat de médicaments, soit environ 3360 \$ par année.

Or, tout autre citoyen québécois assuré par un régime collectif, et qui n'est pas fonctionnaire fédéral, a un maximum de 750 \$ par année à déboursier, comme le prévoit la nouvelle loi sur l'assurance-médicaments.

« J'habite Montréal. Je suis un citoyen du Québec. Je paie des impôts. Je ne suis pas moins Québécois que les autres. Alors pourquoi la vie de ma fille serait plus en danger que celle des autres ? » a dénoncé hier M. Provencher.

Plus encore, si le couple avait été parmi les nouveaux inscrits du régime de la Régie de l'assurance-maladie (et donc non inscrits à un régime privé) les médicaments de la petite Cloé auraient été gratuits, comme ils l'étaient avant l'entrée en vigueur de l'assurance-médicament. « Jusqu'au 1^{er} janvier, comme les autres, nous allions chercher les médicaments à l'hôpital et ça ne nous coûtait rien, à part 2 \$ par mois de frais administratifs », a précisé M. Provencher.

La Presse expliquait samedi dernier que le gouvernement fédéral a refusé de s'adapter à la Loi québécoise sur l'assurance-médicaments. Le régime de santé proposé par la Sun Life aux 75 000 fonctionnaires fédéraux du Québec reste inchangé : l'adhérent paye 20 % de coassurance sur les médicaments, mais ne bénéficie d'aucun plafond maximal. Si l'on tient compte des conjoints inscrits au régime, on estime que 150 000 Québécois au moins ne seraient pas traités sur le même pied que les autres citoyens au Québec. L'adjoint au directeur de la RAMQ, Pierre Boucher, admet d'ailleurs le traitement inéquitable dont ils sont victimes et les invite à faire connaître leur désaccord.

M. Provencher a écrit au ministre de la Santé, Jean Rochon, en espérant pouvoir s'inscrire au régime de la RAMQ même s'il a déjà accès à un régime privé. Si c'est impossible, il prie le ministre de faire connaître « les mesures alternatives » qu'il entend mettre en place « afin de corriger cette anomalie qui met en péril la vie de ma fille et de bien des malades en diminuant, sinon en prohibant l'accès à leurs médicaments ».

Ministres et députés fédéraux du Québec paieront aussi leurs médicaments plus cher

MARIE-FRANCE LÉGER

Ministres et députés fédéraux vivant au Québec devront payer plus cher leurs médicaments que leurs collègues de l'Assemblée nationale, le gouvernement fédéral ayant refusé de s'ajuster à la loi québécoise sur l'assurance-médicaments, a appris *La Presse*.

Le régime de soins de santé de la fonction publique fédérale, administré par la Sun Life, ne prévoit en effet aucune contribution maximale pour les assurés. Or, au Québec, la nouvelle loi est très claire : le plafond annuel est de 750 \$.

Ainsi, un employé du gouverne-

ment fédéral, ou un membre de sa famille, aux prises avec une maladie grave nécessitant un traitement coûteux, pourra déboursier facilement jusqu'à cinq ou six fois plus pour ses médicaments annuellement que tout autre patient qui réside au Québec.

La députée bloquiste de Drummond, Pauline Picard, chargée du dossier de la santé pour l'opposition, a bien l'intention de faire bouger les choses. Elle a constaté que son régime d'assurance n'a pas été modifié depuis l'entrée en vigueur de la loi québécoise. « Il y a pourtant beaucoup d'employeurs et des compagnies d'assurances qui se

sont pliés à la loi 33. Nous payons des impôts comme les autres citoyens. Dans le cadre actuel, nous sommes pénalisés », a-t-elle indiqué hier.

Les élus à Ottawa, tout comme les 90 000 employés du gouvernement fédéral au Québec — et leur famille — ne sont donc pas traités comme les autres citoyens québécois. Sont visés, notamment, les employés de ministère, les retraités de la fonction publique, les policiers de la GRC, les militaires et, a-t-on appris hier, les employés de la Société canadienne des postes (Ils seraient environ 15 000 au Québec.)

Même si la Société des postes ne fait plus affaire avec la Sun Life depuis 1990, la nouvelle compagnie d'assurances qui administre leur régime de soins médicaux complémentaires ne prévoit, elle non plus, aucune contribution maximale. André Frappier, responsable de la section locale de Montréal pour le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Postes, explique qu'il n'y a « aucune limite maximale visant les frais admissibles aux prestations de médicaments ». Les syndiqués FTQ de la Société des postes veulent s'informer auprès de leur centrale « pour savoir quelle avenue prendre sur la question des médicaments ».



Féerie des glaces de Montréal

La troisième Féerie des glaces de Montréal, qui sera lancée demain, est en pleine construction à l'intérieur du hangar numéro 7 du Vieux-Port. Le chantier a nécessité un total de 120 000 kilos de glace. La thématique est basée sur le livre de Jules Verne : *Vingt mille lieues sous les mers*.

Accusé de conduite dangereuse, un policier de la GUM poursuit *The Gazette* en diffamation

YVES BOISVERT

Faut-il y voir une nouvelle tendance en matière de diffamation ? Un policier qui est l'objet d'une poursuite criminelle pour « conduite dangereuse » ayant causé des blessures à trois personnes estime avoir été diffamé par le quotidien *The Gazette* qui a écrit à son sujet sans même le nommer.

Steven Bertrand, 26 ans, de Kirkland, avait une fiche exemplaire comme policier du SPCUM. En répondant à un appel, il a malheureusement été impliqué comme chauffeur dans un accident qui a causé des blessures sérieuses à trois jeunes femmes, sur le boulevard des Sources, à l'intersection d'une bretelle d'accès de l'autoroute 40, à Dorval, le 3 janvier 1996.

Dans son édition du 5 janvier 1996, *The Gazette* relatait l'événement. La journaliste citait la mère d'une des victimes, disant qu'elle s'était fait confier par un policier que son collègue avait brûlé le feu rouge. Bertrand n'était nommé nulle part dans l'article.

Une semaine plus tard, la columnist Peggy Curran, du même quotidien, reprenait l'histoire pour parler de la règle empêchant de poursuivre au civil une personne impliquée dans un accident de la route. Elle non plus ne nommait pas le policier, mais rapportait les propos de la mère.

Le 27 février, le ministère public, après enquête policière, décidait de poursuivre devant la Cour criminelle le jeune policier. Un mois

plus tard, un avocat envoyait une mise en demeure au journal pour les articles du mois de janvier. Le journal n'y a pas donné suite. Le 24 décembre, un autre avocat (du bureau Heenan, Blaikie) envoyait une nouvelle mise en demeure à *The Gazette*, qui n'y a pas non plus donné suite.

Procédure « accélérée »

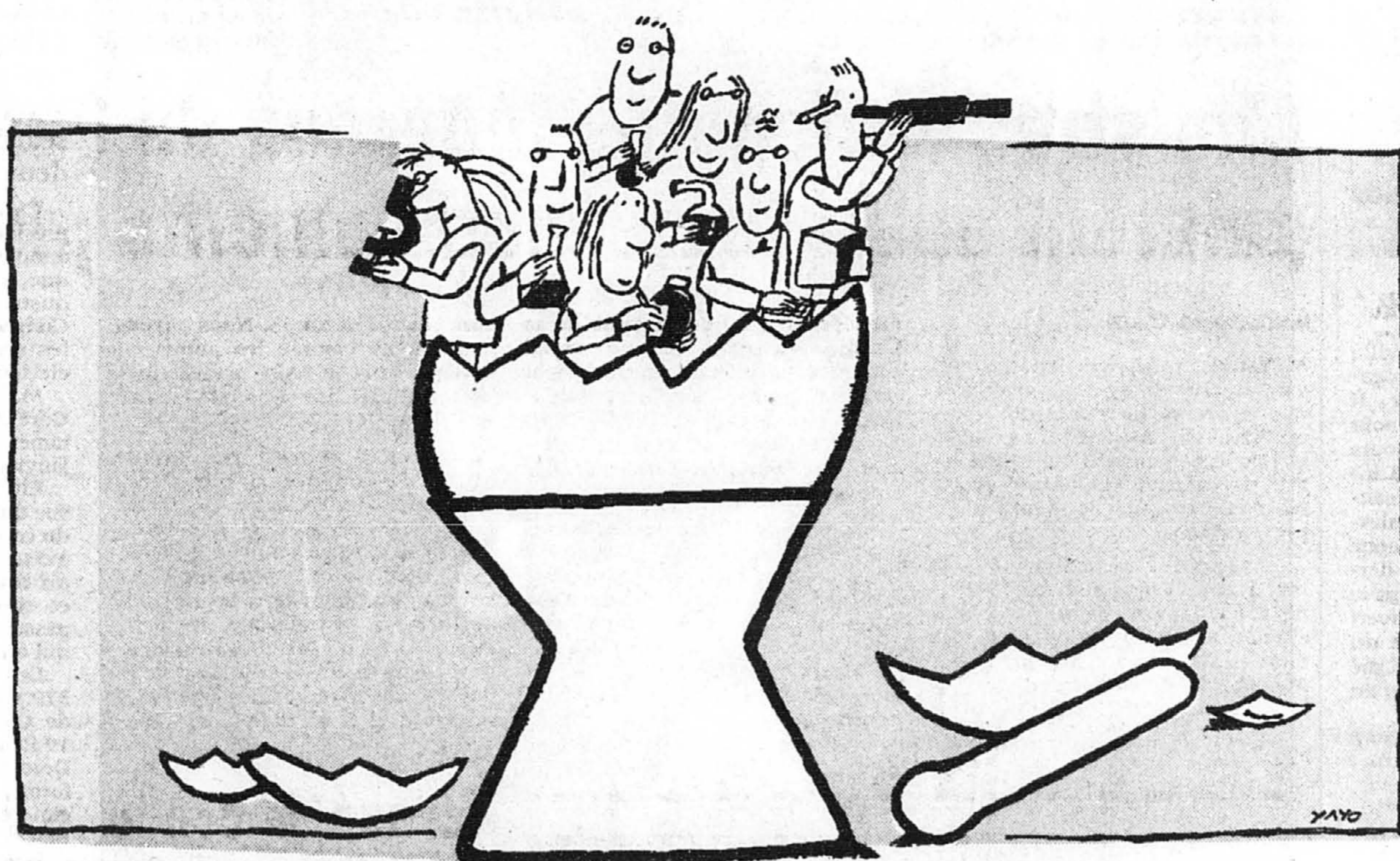
Hier, se prévalant de la nouvelle procédure « accélérée », le policier a déposé une poursuite de 45 000 \$ pour atteinte à sa réputation. Il reproche à la fois au journal de l'avoir diffamé et de ne pas avoir cherché à l'identifier. Il estime que le journal a eu tort de ne pas lui demander sa version et que la journaliste n'avait pas à rapporter les paroles de la mère, du pur « ouï-dire », écrit-on. L'avocat reproche à la journaliste d'avoir tiré des conclusions avant la fin de l'enquête policière. Il estime que l'article menait naturellement le lecteur à conclure que le policier (non identifié) était coupable de conduite dangereuse (ce qui n'était pas écrit dans l'article, mais qui de toute façon fut la conclusion de la police elle-même). L'entourage du policier et ses supérieurs savaient qu'il était le conducteur de la voiture de police et l'ont identifié même si son nom n'apparaissait pas, ajoute la poursuite.

La plainte

Le policier se plaint d'une perte de revenus non précisée, d'atteinte à sa réputation, de stress et d'anxiété.

Son enquête préliminaire aura lieu le 21 janvier, et, si la procédure accélérée fonctionne comme prévu, son procès civil aura lieu cette année en Cour supérieure.

Au Québec, on croit à la création d'emplois!



La contribution économique et scientifique des fabricants de médicaments d'origine : un gage d'avenir pour tout le Québec.

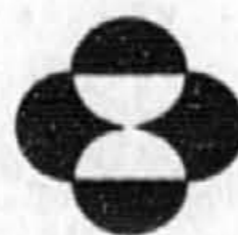
Les sociétés pharmaceutiques novatrices ont créé des emplois, investi dans des installations et sont devenues depuis 1987, les principaux bailleurs de fonds de la recherche biomédicale au Québec. En effet, plus de la moitié des chercheurs de l'industrie pharmaceutique canadienne novatrice travaillent au Québec.

Certains prétendent que les médicaments d'origine coûtent plus cher que les copies et proposent leur substitution pour économiser à court terme. Ils passent cependant sous silence l'apport à long terme de l'industrie pharmaceutique novatrice au Québec :

- Plus de 6 100 emplois directs et 3 600 emplois indirects
- 1,9 milliard de \$ de retombées directes et indirectes

- Cinq des plus grands centres de recherche au Canada
- Près de 240 millions de \$, en 1994 seulement, en recherche biomédicale
- Plus de 650 millions de \$, depuis 1987, en installations et équipement
- La découverte de traitements contre l'hypertension, l'ostéoporose, l'hypercholestérolémie et bien d'autres.

Le Québec investit dans son avenir en favorisant la croissance à long terme de l'industrie pharmaceutique novatrice. Contrairement aux copies, les découvertes de nos chercheurs qui seront brevetées et commercialisées à l'échelle mondiale demeurent un gage pour la santé et l'économie de tous les Québécois et Québécoises.



MERCK FROSST
Merck Frosst Canada Inc., Kirkland, Québec

UN MESSAGE D'UNE DES 63 SOCIÉTÉS MEMBRES DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DU MÉDICAMENT QUI OEUVRENT AU QUÉBEC.

Monde

L'EXPRESS
INTERNATIONAL



ELTSINE

Pneumonie

■ Boris Eltsine est de nouveau à l'hôpital, quinze jours seulement après avoir repris ses activités au Kremlin : souffrant d'une pneumonie, il est traité aux antibiotiques. Dans un bref communiqué, le Kremlin a uniquement précisé que la température du chef de l'État était normale. Après avoir passé trois jours altéré chez lui, Eltsine est retourné à l'hôpital central du Kremlin mercredi où il avait passé une partie de sa convalescence après son opération du cœur le 5 novembre dernier. Le bulletin de santé rassurant n'a pas suffi à convaincre les rivaux du président russe, le général Alexandre Lebed réclamant une nouvelle fois la démission de celui qu'il appelle « un vieil homme malade ».

d'après AP

MOBUTU

Retour en France

■ Le président zairois Mobutu Sese Seko est revenu en France hier, moins d'un mois après avoir regagné son pays secoué par l'offensive des rebelles tutsis, a-t-on constaté devant sa villa de Roquebrune Cap-Martin sur la Côte d'Azur. Le retour de Mobutu dans sa villa suscite à nouveau des interrogations sur son état de santé. Il avait quitté son pays en août dernier pour plusieurs séjours dans un hôpital suisse de Lausanne où il a été opéré d'un cancer de la prostate. En convalescence en France, il avait regagné Kinshasa le 17 décembre dernier. Un policier posté devant la villa a déclaré sous couvert d'anonymat que l'entourage du président zairois avait indiqué qu'il pourrait rester un mois en France.

d'après AP

HAÏTI

Manifestation dispersée

■ Quatre personnes ont été blessées hier à Port-au-Prince lors de la dispersion par la police d'une manifestation anti-gouvernementale de quelque 150 personnes devant le Palais national. Un jeune militant syndical, Dieu-seul Civil, a dû être amputé de la main droite après avoir été atteint par une grenade lacrymogène. Les manifestants réclamaient le départ du gouvernement et du premier ministre Rosny Smarth. Cette manifestation coïncidait avec le lancement d'une grève de cinq jours des professeurs de l'enseignement public à l'appel de plusieurs syndicats, qui réclamaient notamment le paiement d'arriérés de salaire, une augmentation substantielle de leur traitement et une réforme de l'enseignement public. Le sénateur Paul Denis a mis publiquement en cause Jean-Bertrand Aristide dans cette déstabilisation du gouvernement élu.

d'après AFP

AFGHANISTAN

Ramadan sous menace

■ Les musulmans afghans qui ne respectent pas le jeûne du Ramadan, qui commence aujourd'hui, seront condamnés à 60 jours de prison, a annoncé hier à Kaboul un responsable de la police religieuse des talibans, ces « étudiants en théologie » qui se sont emparés de la capitale en septembre dernier. Le mawlawi Enayatullah Baleegh, chef adjoint de cette police religieuse de nombreux Kaboulis, a aussi souligné que les femmes qui seront obligées de sortir de leur maison devront, plus encore qu'auparavant, respecter l'obligation d'être couverte du burqa, cette tunique qui recouvre le corps de la tête aux pieds avec une petite grille de tissu au niveau des yeux.

d'après AFP

Deux bombes explosent au coeur de Tel-Aviv

« Presque sans aucun doute un attentat terroriste », dit Netanyahu

d'après AP et AFP
Tel-Aviv

Deux bombes dissimulées dans des poubelles ont explosé hier soir à quelques minutes d'intervalle dans un quartier chaud de Tel-Aviv, blessant au moins 13 personnes.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré qu'il s'agissait « presque sans aucun doute d'un attentat terroriste » palestinien, et non d'un simple acte criminel dans ce quartier de l'ancienne gare routière tenu pour mal famé.

Selon la radio militaire israélienne, la police a arrêté un suspect arabe. De leur côté, des responsables de la police palestinienne ont fait savoir à leurs homologues israéliens que le double attentat était probablement le fait de membres du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), qui a revendiqué plusieurs attentats anti-israéliens depuis la signature des accords d'Oslo par Yasser Arafat.

Le commandant de police de Tel-Aviv, Shlomo Aharonishki, a éga-

lement annoncé qu'« au vu des premières constatations, il semble s'agir d'une attaque terroriste ».

Selon le premier bilan, 13 personnes au moins ont été blessées, dont quatre se trouveraient dans un état grave. La radio militaire israélienne affirme de son côté que deux policiers ont été touchés alors qu'ils accouraient sur le lieu de la première déflagration.

Benjamin Netanyahu s'est rendu en soirée au chevet de plusieurs blessés à l'hôpital Ichilov. Il a promis de « faire la guerre aux terroristes », ajoutant que si les Palestiniens des zones autonomes étaient impliqués dans cet attentat, Israël « ne continuera pas comme s'il ne s'était rien passé ». Une déclaration qui augure mal de la suite des

inextricables négociations sur le retrait israélien de la ville cisjordanienne d'Hébron.

Au moment de la double explosion, M. Netanyahu se trouvait à un kilomètre de là, au ministère de la Défense, précisément pour une nouvelle réunion avec le médiateur américain Dennis Ross. Il a interrompu l'entretien pour se rendre à l'hôpital, mais les pourparlers ont ensuite repris.

Quoi qu'il en soit, « nous ne sommes pas prêts à en revenir à une situation dans laquelle les villes d'Israël seront la cible d'attaques mortelles », venait-il de déclarer, faisant allusion à la dernière vague d'attentats à l'explosif perpétrés sur le sol israélien, qui avait fait 63 morts en février et mars derniers. Cette vague de violence avait conduit le numéro un du Likoud à axer sa campagne électorale sur la sécurité, thème qui lui a vraisemblablement valu de remporter de justesse la victoire face à son prédécesseur travailliste Shimon Peres.

Les deux engins de jeudi, appa-

remment deux petites bombes artisanales à retardement bourrées de clous, ont explosé peu avant 20 h 30 dans la rue piétonne Neve Shaanan, à proximité de l'ancienne gare routière, devenue ces dernières années un quartier chaud où se cotoient bars à bières pour travailleurs immigrés illégaux, notamment roumains et africains, avec sex-shops, cinémas pornographiques et maisons closes.

En dépit de la tension régnante entre Israéliens et Palestiniens, notamment autour des négociations sur le retrait d'Hébron, aucun attentat à la bombe n'avait été perpétré en Israël depuis la vague d'attentats-suicides de février et mars derniers.

En revanche, le 1^{er} janvier, un jeune soldat israélien a ouvert le feu sur le marché aux légumes d'Hébron, blessant cinq Palestiniens. Noam Friedman a expliqué qu'il cherchait à empêcher la conclusion de l'accord sur le retrait d'Hébron, et les groupes islamistes ont juré vengeance.

Clinton est... élu

d'après AFP et AP
WASHINGTON

Le Congrès américain a officiellement proclamé Bill Clinton vainqueur de l'élection présidentielle de novembre 1996 au cours d'une séance conjointe hier de ses deux chambres.

C'est le vice-président Al Gore, président en titre du Sénat, qui a annoncé sa propre réélection ainsi que celle de M. Clinton pour les quatre années à venir après que le Congrès eut officiellement compté les votes du collège des « grands électeurs ».

M. Clinton et le vice-président Gore doivent prêter serment et entamer leur prochain mandat le 20 janvier.

Élu le 5 novembre dernier à l'issue du vote dit « populaire » (celui du corps électoral qui choisit en fait à cette occasion les grands électeurs du collège électoral), le président et son co-listier devaient encore passer le test des grands électeurs, qui ont eux voté en décembre.

Le candidat démocrate a obtenu 379 voix (31 États plus le district de Columbia), contre 159 voix et 19 États à son rival républicain Bob Dole. Le candidat du Parti de la Réforme, Ross Perot, n'obtient lui aucune voix et ne remporte aucun État.

Reste que ce système de vote indirect est jugé de plus en plus pesant par un certain nombre de parlementaires, qui ont profité de la séance plénière du Congrès hier pour déposer une requête visant à réviser ce système.

Le collège électoral est composé d'autant d'élus par État que celui-ci compte de parlementaires fédéraux. Soit, à raison de 100 sénateurs (deux par État) et 435 représentants, plus trois grands électeurs pour le district de Columbia : 538 au total. La majorité nécessaire pour être désigné par ces grands électeurs est de 270 voix, sachant qu'ils ne sont pas liés par leurs intentions de vote et peuvent changer d'avis au moment de leur scrutin.



PHOTO REUTER

Sourire façon Belgrade

Cette jeune manifestante belgradoise a sorti l'artillerie lourde — son sourire — pour amadouer un agent de police hier, après plus de 50 jours consécutifs de protestation contre la décision du régime du président Milosevic d'annuler une victoire de l'opposition aux élections municipales dans la capitale. Dans l'intervalle, plusieurs centaines d'étudiants défilaient en lisant à voix haute des poèmes, des extraits de roman et des formules mathématiques d'Aristote, d'Héraclite et de Platon. De leur côté, des étudiants de la faculté de médecine projetaient durant la nuit de tenir aux policiers un cours sur « les méfaits du port prolongé du gilet pare-balles ».

Kohl fait campagne pour « l'emploi aux Allemands »

Agence France-Presse
BONN

Les Unions chrétiennes (CDU-CSU) du chancelier Kohl ont lancé une campagne préconisant de limiter l'accès à l'emploi aux étrangers à cause du chômage élevé qui frappe les Allemands, un thème jusqu'ici réservé à l'extrême droite.

M. Kohl a estimé « absurde » hier que certains emplois en Allemagne ne puissent être occupés que par des étrangers en période de chômage record. « Cette situation ne peut pas durer », a-t-il dit. « On ne peut pas faire comprendre aux travailleurs normaux qu'avec un chômage élevé, des centaines de milliers d'étrangers travaillent en Allemagne », a-t-il précisé.

Déjà fin novembre, le chancelier avait ouvert la discussion en assurant, devant le parlement, que l'immigration était un facteur régulièrement occulté du chômage, point noir de son bilan et souci majeur des Allemands.

M. Kohl avait été largement entendu par la branche bavaroise de

ses Unions chrétiennes, la CSU : le chef du groupe parlementaire Michael Glos prenait l'offensive fin décembre, relayé par le ministre des Finances Theo Waigel et celui de l'Intérieur Manfred Kanther.

« Nous ne pouvons plus accepter que des millions de nos concitoyens soient au chômage et qu'en même temps, plus d'un million de permis de travail soient accordés chaque année à des travailleurs étrangers en Allemagne », assurait M. Glos au prestigieux hebdomadaire *Der Spiegel*.

Le chômage a franchi la barre des 4 millions de chômeurs en décembre, avec un taux de 10,8 %, et les pronostics pour l'année 1997, avant les élections générales de 1998, sont unanimement pessimistes. Le pays accueille 7 millions d'étrangers sur 81,5 millions d'habitants.



Helmut Kohl

Lorsque M. Glos a répété son credo mercredi, il s'est attiré les foudres de l'Office fédéral du travail, qui a dénoncé une interprétation abusive des chiffres des permis de travail accordés aux étrangers non originaires de l'Union européenne.

Selon l'Office, bon nombre des 1,3 million de permis de travail délivrés pour l'année, comprennent ceux accordés à des demandeurs d'asile pour une durée d'un à trois mois, ce qui signifie qu'une même personne a pu recevoir quatre permis. Ce chiffre inclut aussi les travailleurs saisonniers, les étrangers venant en Allemagne pour leur formation et les employés de sociétés communes, a relevé l'Office.

Plus prudent que M. Glos, Theo Waigel a embayé sans donner de chiffre : « Nous sommes confrontés au problème d'un très fort chômage parmi les Allemands, nous employons pourtant beaucoup d'étrangers. Il doit être légitime de réfléchir aux moyens de permettre aux Allemands de profiter des emplois existants », a-t-il dit au quotidien *Süddeutsche Zeitung* mercredi.

Le ministre a défendu la proposition de son parti visant à imposer aux étrangers hors UE un délai de cinq ans avant de pouvoir travailler en Allemagne, estimant qu'elle « servirait à la prévention » du chômage et de l'immigration. À ses yeux, « il est schizophrène de donner chaque année autant d'emplois aux étrangers simplement parce que les Allemands ne veulent pas faire certains travaux ».

Quant à M. Kanther, il relaie cette campagne en répétant inlassablement que l'Allemagne doit limiter l'arrivée des immigrants et demandeurs d'asile. Il a annoncé le 2 janvier, un renforcement des effectifs policiers aux frontières à cet effet.

La réplique de l'opposition à cette offensive a été jusqu'ici plutôt discrète : une députée, Cornelia Sonntag-Wolgast (SPD), a répondu à M. Glos par un communiqué fin décembre en accusant la CSU de vouloir « débiter l'année avec une campagne faisant des étrangers des boucs émissaires » du chômage.

Monde

Départ cahoteux pour le Tribunal international sur le Rwanda

d'après AFP et AP
NEW YORK

Le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, s'est déclaré « perturbé » hier par les accusations de mauvaise gestion lancées contre le greffe du Tribunal international pour le Rwanda qui siège à Arusha (Tanzanie), et a annoncé qu'une « action décisive » serait prise contre les fautifs.

À Arusha, à peine ouvert hier, le premier procès d'un responsable présumé du génocide rwandais devant le tribunal international a été reporté d'une journée, les premiers

témoins n'étant pas encore arrivés. L'accusé, Jean-Paul Akayesu, 43 ans, était bourgmestre (maire) du village de Taba en avril 1994 quand 2000 Tutsis de la commune

ont été tués par des Hutus. Soupçonné d'avoir ordonné cette tuerie, il doit répondre d'une douzaine de chefs d'inculpation, parmi lesquels génocide, homicide et torture.

Dans des déclarations relayées par son porte-parole, M. Annan, diplomate ghanéen qui vient de prendre ses fonctions à la tête des Nations unies, a indiqué qu'une « enquête approfondie » sur « les manquements du greffe » avait été menée par l'inspecteur général de l'ONU, Théodore Paschke. Il « prendra une action décisive » contre les fautifs dès lors qu'il aura

lui-même étudié soigneusement le rapport de M. Paschke.

Quelques heures plus tôt, le *New York Times* avait relancé de sérieuses accusations contre des responsables du tribunal d'Arusha. « Le tribunal risque d'échouer en raison d'erreurs administratives et de mauvaise gestion que l'ONU a été réticente à affronter et lente à corriger », avait affirmé le journal en parlant de « test difficile » pour le nouveau secrétaire général des Nations unies.

Le quotidien américain, qui n'a pas mis en cause les juges d'Arus-

ha, a accusé « des responsables administratifs d'avoir notamment fourni des emplois à des membres de leur famille, à des amis et à des amants sans qualification, d'avoir écarté des non-Africains, d'avoir abusé des ressources du tribunal et d'être responsables de retards dans le déboursement de fonds ».

Le *New York Times* a également cité des cas de harcèlement sexuel et d'intimidation, ainsi que « d'interférence dans le processus judiciaire » avec surveillance du courrier et des conversations téléphoniques des juges.

Bujumbura regroupe 200 000 Burundais — hutus surtout — dans des camps

d'après AFP
BUJUMBURA

Les autorités burundaises ont regroupé dans plusieurs camps de déplacés plus de 200 000 civils, principalement des Hutus (ethnie majoritaire) qui étaient « otages des rebelles », a indiqué hier à Bujumbura le ministre chargé du Rapatriement et des déplacés.

Selon le chef de cabinet du ministère, Frédéric Kazungu, ces camps sont installés dans les provinces de Cibitoké et Bubanza au nord-ouest, Karuzi et Muramvya au centre du pays.

Le porte-parole de l'armée burundaise (dominée par la minorité

tutsie), le colonel Isaïe Nibizi, a précisé que ce regroupement était une tactique adoptée par l'armée pour protéger la population dans les zones particulièrement touchées par la rébellion hutue.

« Dans cette guérilla où les rebelles se cachent dans la population, le risque de ne pas distinguer les civils innocents des assaillants est grand », a expliqué le colonel Nibizi. De plus, « en quittant les marais, ils ont accès aux soins médicaux. Les gens en bonne santé ont la possibilité d'aller cultiver leurs champs sous la protection des forces de l'ordre », a-t-il ajouté.

Selon d'autres sources, ces civils

regroupés vivent cependant dans des conditions très précaires, à la merci du froid, de la maladie et de la faim. Huit à dix personnes mourraient chaque jour dans les cinq « camps de regroupement » de Karuzi.

Le chef de cabinet du ministère du Rapatriement et de la réinsertion des déplacés a reconnu être au courant des mauvaises conditions dans lesquelles vivent les « regroupés » de Karuzi.

« En principe, on devrait leur venir en aide en leur procurant de la nourriture, des médicaments et des bâches en plastique, mais nous avons des problèmes de coordination avec les humanitaires », a ex-

pliqué M. Kazungu.

Par ailleurs, a-t-il poursuivi, « avec l'embargo, l'aide des principales organisations arrive au compte-gouttes ».

Le Burundi, petit pays enclavé, est soumis à un embargo économique imposé par ses voisins depuis le coup d'État du 25 juillet, qui a renversé le président hutu et porté au pouvoir le major (tutsi) Pierre Buyoya.

Critiquant cette politique de regroupement des civils, l'ancien président tutsi Jean-Baptiste Bagaza, ainsi que le secrétaire général du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU, dominé par la majorité hutue), Augustin Nzujib-

wami, ont estimé qu'ils étaient de « véritables camps de concentration ».

« On laisse les gens mourir de faim. D'ailleurs, tous les hommes robustes sont tués et on laisse les enfants et les femmes dans ces camps pour des raisons de propagande contre l'embargo et la rébellion hutue », a déclaré M. Nzujibwami.

Une guerre civile opposant, depuis plus de trois ans une guérilla hutue à l'armée burundaise, a fait au moins 150 000 morts, principalement des civils, et provoqué le déplacement de dizaines de milliers de personnes, hutues et tutsies.

Policiers et grévistes s'affrontent à Séoul

d'après AP et AFP
SÉOUL

Plusieurs affrontements ont éclaté hier à Séoul et dans deux autres villes de Corée du Sud entre manifestants ouvriers et étudiants et les forces de l'ordre.

Dans la capitale sud-coréenne, la police anti-émeute a utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser une manifestation qui avait rassemblé 3000 personnes dans le centre-ville, à l'appel des syndicats qui réclament le retrait d'une nouvelle loi sur la flexibilité du travail qui facilite les licenciements.

Après deux semaines de grèves et de manifestations, le gouvernement sud-coréen semble déterminé à réprimer ce mouvement social : plusieurs tribunaux ont délivré hier des citations à comparaître visant une vingtaine de dirigeants syndicaux. Les syndicats ont déjà mis en garde contre une montée de la violence si certains de leurs membres venaient à être arrêtés.

Ces affrontements sont intervenus quelques heures après que le président sud-coréen Kim Youngsam eut affirmé son intention de ne pas céder à la pression des grèves qui se sont déroulées depuis deux semaines dans les principaux secteurs de l'industrie. « Les grèves illégales doivent être traitées avec fermeté, selon la loi, car elles détruisent l'ordre social et fragilisent l'économie », a déclaré le chef de l'État. Pourtant, en signe de bonne volonté envers le gouvernement, les ouvriers en grève du gigantesque conglomérat industriel Hyundai ont repris partiellement le travail.

Enfin, plusieurs syndicats vont organiser aujourd'hui des manifestations devant des ambassades et consulats de Corée du Sud en Europe et aux États-Unis pour protester contre la nouvelle législation du travail coréen, a annoncé la Confédération internationale des syndicats libres (CISL).

Affaire Gingrich : audience publique débutant lundi

d'après AFP
WASHINGTON

La commission d'éthique de la Chambre des représentants délibérera en public à partir de lundi pour décider de la sanction à recommander à l'encontre du « speaker » de la Chambre Newt Gingrich, accusé de fraude fiscale, a indiqué hier la commission.

Ces délibérations, dont la publicité a été décidée au terme d'un débat de près de 13 heures, devraient durer une semaine et la décision de la commission est attendue le 19 janvier. Le républicain Newt Gingrich a été difficilement réélu mardi président de la Chambre des représentants.

SEARS

Déjouez la TPS*

ET

ne payez rien avant un an

PENDANT NOTRE

VENTE D'ENTREPÔT, SUR TOUS LES

MEUBLES†, GROS ÉLECTROMÉNAGERS,

MACHINES À COUDRE ET ASPIRATEURS**

*DÉJOUER LA TPS. Sears déduira de votre achat un montant équivalent à la TPS. L'offre ne s'applique pas aux frais d'installation, de paiement différé, de livraison ou de contrat d'entretien. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 12 janvier 1997.

RIEN À PAYER AVANT JANVIER 1998, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 35\$ de frais de paiement différé, toutes taxes et frais applicables doivent être payés au moment de l'achat. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 26 janvier 1997.

Ces deux offres ne s'appliquent pas aux achats par catalogue ni aux articles des centres de liquidation. Renseignez-vous.

†Rayon meuble; sauf meuble de patio et pour bébés. **Rayon machine à coudre, aspirateurs; sauf aspirateurs d'atelier

L'OFFRE DÉBUTE VENDREDI LE 10 JANVIER 1997

OFFRE SUR LA TPS EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 12 JANVIER 1997.
OFFRE DE PAIEMENT DIFFÉRÉ EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 26 JANVIER 1997.

dans la limite des stocks disponibles

Copyright 1997. Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

Cyberpresse

LUNDI

Courrier

MARDI

Silicon Valley

MERCREDI

Internet

JEUDI

Cédérans, jeux

VENDREDI

Technologie

Le cybermalaise à la portée de tous!



Éric Bernatchez

collaboration spéciale

Depuis le temps que je joue à des jeux 3D à sensations fortes comme « DOOM », « Duke Nukem », j'avais hâte de quitter mon clavier pour entrer dans le jeu, avec un casque à images virtuelles. C'est chose faite, je viens d'utiliser un tel casque pendant un mois à la maison. Mais surprise! Contrairement à ce que j'aurais cru, la réalité virtuelle ne rend pas les jeux plus faciles à jouer, elle en fait un nouveau défi.

Là où faire le tour d'une pièce pour descendre une douzaine de monstres ne requerrait que quelques touches de clavier, il faut désormais faire les mouvements soi-même avec son cou, voire son corps entier. Plus réaliste, soit! Mais combien plus exigeant. Le premier soir, après trois quart d'heures de meurtres en série dans le jeu à succès « Heretic », j'étais convaincu: la réalité virtuelle est un sport. Un sport extrême. Sauf qu'on ne ressent pas les bienfaits habituellement associés aux activités sportives: meilleure respiration, fatigue musculaire saine, sentiment d'accomplissement. Non! Après la première séance, j'étais plutôt étendu sur mon divan, le cœur sens dessus dessous, comme un gars qui viendrait de gouter deux Big Macs extra cornichons, une poutine caruso, un Jos Louis Jumbo avec lait, un sac de Doritos, et une poignée de Rolands.

Le cybermalaise accessible à tous. Accessible dans votre salon pour moins de 800 \$ — le prix actuel typique du « Virtual i-glasses », le casque grand public recommandé par le magazine

américain *Computer Shopper* — quand on pense que faire de la réalité virtuelle coûtait au moins 10 000 \$ en 1991.

Quand j'ai reçu l'appareil, je me suis dit: « Yé! Je vais y jouer tous le temps des Fêtes, n'ayant de relâche que pour manger un peu le temps de repartir dans ce monde captivant où tomber d'un édifice de 20 étages sans se briser les os est aussi normal que de mettre un pied devant l'autre. »

Dès le lendemain, je me retenais pour ne pas remettre l'appareil dans sa boîte. Croyant que ce genre de trip était peut-être trop pour les vieux monocles de 28 ans comme moi, j'ai décidé de faire essayer le casque à mon cousin de 20 ans et à un de ses copains, tous deux amateurs de jeux à sensations fortes. Leur verdict fut sans appel: « Je ne vois pas ce que j'en ferais », déclara mon cousin. Après une demi-heure de casque, nous étions de retour sur l'écran d'ordinateur standard.

Pour ce qui est des jeux, avec ce genre de casque à images virtuelles, il n'y a pas encore de quoi se pêter la tête sur les murs...

Les casques grand public comme

les « Virtual i-glasses » ont une résolution d'environ 320 points par 240 et donnent l'impression d'avoir devant soi un champ de vision de 45 degrés. C'est bien, mais ça n'est encore rien à côté de casques haut de gamme comme celui qu'utilisait l'artiste canadienne Char Davies pour son œuvre virtuelle *Osmose*. *Osmose* — une visite dans un monde magique créé par ordinateur présentée au Musée d'art contemporain en août 1995 — fonctionnait avec un casque dont la résolution était environ 10 fois plus grande que celle des « i-glasses », avec un champ de vision de 120 degrés et le tout tournait non pas sur un Pentium 100 ou 200, mais sur un ordinateur de la marque Silicon Graphics, à plusieurs microprocesseurs, et de la taille d'un réfrigérateur. Ça, c'est la Cadillac!

Lorsque j'ai visité *Osmose*, je ne me sentais pas vidé comme en jouant à « Heretic » sur « i-glasses », j'étais plutôt détendu. L'expérience n'était plus un sport extrême mais une aventure envoiement. Et même si la facture de l'équipement nécessaire à une telle expérience dépasse le million de dollars, nul doute que d'ici cinq ans au plus, ce

genre d'appareil sera à la portée du grand public. Les prix baissent si vite.

En attendant, on mise sur plusieurs marchés à la fois pour les casques à images virtuelles. Chez Virtual I/O, la compagnie qui fabrique le casque, on vante les mérites des « i-glasses » pour regarder la télé. Qui l'eut cru! Car les « i-glasses » permettent non seulement d'avoir l'impression d'être à quelques pouces de l'image, mais aussi de percevoir les trois dimensions, grâce à la vision stéréoscopique que procurent les deux petits écrans, placés devant chaque œil. Comme la résolution des images télé n'est pas très grande, les « i-glasses » sont parfaits pour cela.

« Au Japon, il y a un marché grandissant dans le domaine du film pour adultes en trois dimensions, explique Lindon Rhoads, présidente de Virtual I/O. Et ailleurs dans le monde, des industries s'en servent pour faire des présentations de leurs produits en 3D, ce qui est plus convaincant qu'un film 2D.

Virtual I/O
<http://www.vio.com>

L'avenir d'Apple passera-t-il par ses héritiers?

MARIE-ANDRÉE AMIOT

La Presse, à SAN FRANCISCO

Habités à des excès de toutes sortes durant les Macworld et autres foires du genre, les visiteurs à San Francisco n'ont pu contenir leur étonnement le jour de l'ouverture devant le spectacle que leur offrait Power Computing, l'étoile filante issue de l'écurie Apple. Les employés présents au stand étaient vêtus d'uniformes de combat semblables à ceux portés par les soldats américains durant la guerre du Golfe.

À midi pile, un véhicule HumV, ces monstres qui parcourent le désert en quête d'ennemis, est entré dans le Moscone Center et s'est frayé un chemin parmi la foule avec, à son bord, Stephen Kahng, l'affable et habituellement discret président de Power Computing. Tranquillement, mais avec détermination, le bolide s'est dirigé vers des ordinateurs PC déposés au sol, écrasant tout sur son passage. Le message ne pouvait être plus clair, le Mac OS est ici pour rester. À bas les méchants Wintel.

Alors qu'Apple se remet d'une année en dents de scie, ironiquement, ce sont peut-être ses héritiers comme Power Computing qui jouiront des retombées les plus intéressantes. Au Macworld, on n'a pas cessé de vanter les clones auxquels on prédit un brillant avenir. Après avoir attendu des années avant d'obtenir une licence d'exploitation de la part d'Apple qui protégeait farouchement son produit, pas moins d'une demi-douzaine d'entreprises font maintenant rouler le Mac OS sur leur plate-forme. Des noms tels UMAX, APS, Motorola, DayStar Digital, Radius et Power Computing. La société Apple n'est pas mécontente de toute l'attention portée à ses héritiers, bien qu'en catimini certains employés doutent de la fiabilité à long terme des clones. On admet toutefois que ce nouvel intérêt porté au Mac OS ne peut qu'être bénéfique.

« On a besoin de ce type de couverture publicitaire, confie un ingénieur de Apple responsable du développement de logiciels pour les nouveaux produits. Les trucs à sensation comme ceux de mardi font parler de nous sans que nous ayons à nous abaisser à de tels stratagèmes. Pas mal, non? »

Pas mal en effet. Mais il y a plus que les stunts publicitaires à surveiller. En août, durant le Salon de Boston, Power Computing avait provoqué Apple en présentant à un public incrédule son missile roulant à 225 MHz. Le lancement était significatif car c'était à l'époque l'appareil le plus rapide, tous microprocesseurs confondus. Non seulement l'éleve dépassait-il le maître, mais il damait le pion aux concurrents. Et comme si ce n'était pas assez, M. Kahng et son équipe dynamique ont sorti de leurs laboratoires leur dernière nouveauté, un multiprocesseur RISC 604e 32-bit PowerPC cadencé à 300 MHz. L'appareil ne sera pas en vente avant quelque temps, mais la présentation a soulevé l'enthousiasme au stand de Power Computing toujours bondé. Qui plus est, l'entreprise s'est associée à Be Inc. et offre le système d'exploitation BeOS qu'Apple a rejeté en faveur de NeXT.

Fondée en 1993 grâce en partie au soutien financier de Olivetti, la société privée a été la première à se procurer la licence d'exploitation



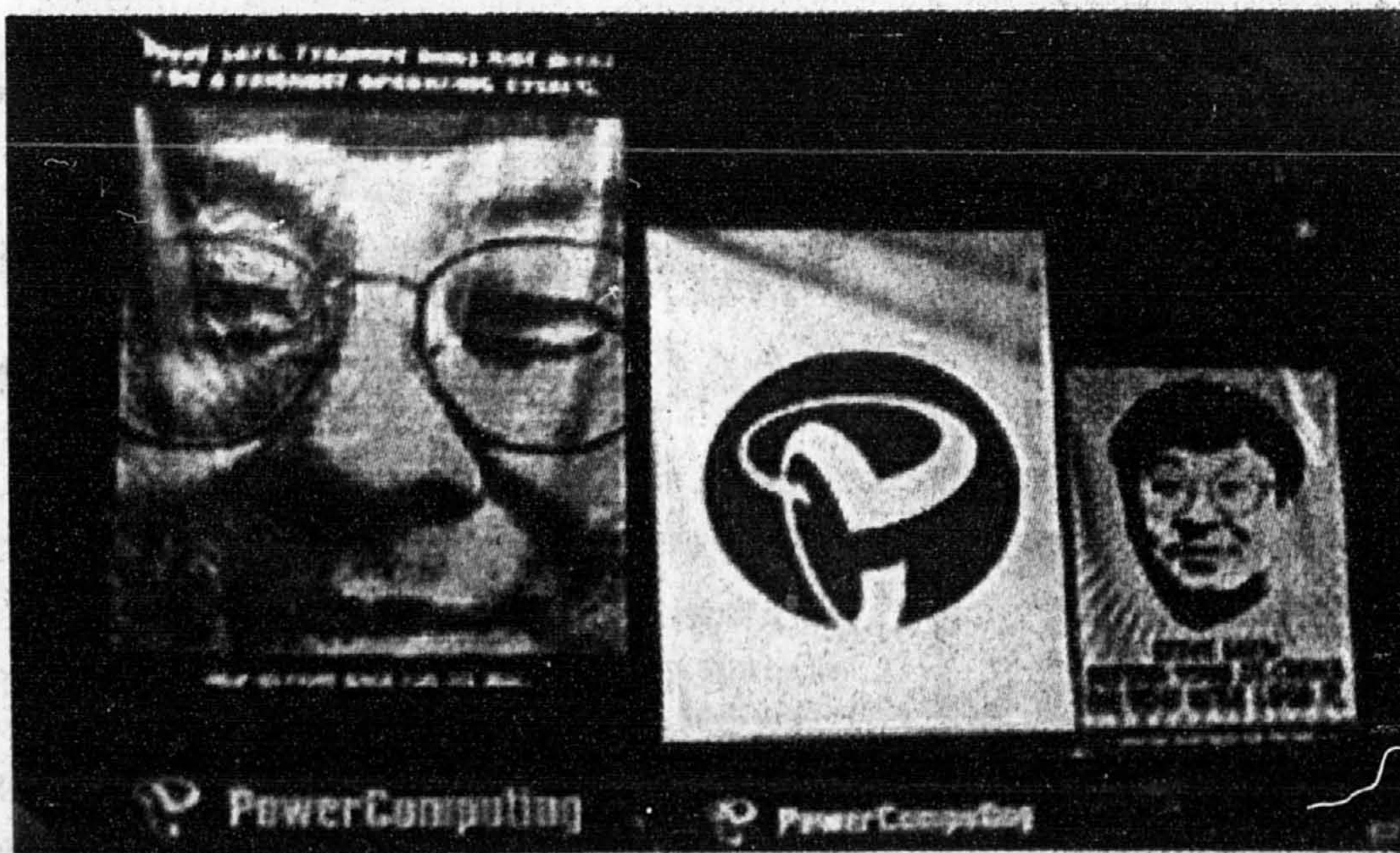
Au Macworld, on n'a pas cessé de vanter les clones auxquels on prédit un brillant avenir.

d'Apple en décembre 1994. Après des débuts cahoteux, l'entreprise a lancé une série d'appareils en mai 1995 et est depuis devenue une des entreprises les plus dynamiques en fonction de la relation performance/prix de ses ordinateurs dans toute l'industrie de la microinformatique.

Grâce aux prix réduits, les consommateurs américains ont dorénavant accès à un produit comparable et même parfois supérieur à celui d'Apple. Chez nous, ça s'en vient, nous assure-t-on. La société, dont le siège social est à Austin au Texas, prévoit cette année s'attaquer au marché international, dont le Canada fait partie.

Déjà, on peut trouver quelques distributeurs dans la région de Montréal et des institutions comme le collège Bois-de-Boulogne ont choisi Power Computing plutôt que Apple pour garnir leur parc informatique. Étonnamment, cette décision pourrait servir Apple.

« Les vendeurs de compatibles soulagent Apple en s'adressant à des clients disparates que l'entreprise ne peut pas servir, indique Dan Tebut, un consultant pour l'industrie australienne. Certains appareils produits par les licenciés conviennent mieux à cette clientèle. DayStar par exemple sert l'ultra élite avec son multiprocesseur nPOWER API tandis que Power Computing attire les premiers acheteurs. Apple pourra ainsi continuer à servir ses clients dans l'édition, les milieux de l'éducation et ceux de l'entreprise. Avant, Apple dictait les besoins en proposant des appareils fermés. Maintenant, les consommateurs ont le choix,



Power Computing, l'étoile filante issue d'Apple, en met plein la vue aux visiteurs de la foire.

De nouveaux appareils dévoilés par Apple

■ Un ordinateur haut de gamme attendu depuis des années a été dévoilé cette semaine durant le Macworld. Pour souligner le 20^e anniversaire de l'entreprise, Apple a présenté aux deux fondateurs Steve Jobs et Stephen Wozniak un ordinateur digne des plus beaux

rêves futuristes. L'appareil amalgame son, images vidéos, télévision et est un centre de divertissement et de communications. Ah oui, c'est aussi un ordinateur avec clavier, souris et tout le reste. Si ce n'était de la taille restreinte de l'écran, l'appareil tout-en-un pourrait remplacer la chaîne stéréo, la télé et l'ordinateur. Il coûte 10 000 \$US et ne sera produit qu'à 10 000 exem-

plaires. Très design, Spartacus — c'est le nom donné en attendant le baptême véritable — a été conçu pour montrer au monde qu'Apple excelle dans l'innovation, comme cela a toujours été le cas. Selon Saffiy Chahil, vice-président du marketing pour l'industrie, « quand vient le temps de créer un produit qui intègre tout, personne ne peut le faire aussi bien qu'Apple ».